
LES PHARMACIENS

PANORAMA AU 1^{ER} JANVIER 2016





LES PHARMACIENS INSCRITS À L'ORDRE AU 1^{ER} JANVIER 2016

DONNÉES GÉNÉRALES	5
1 / Effectifs globaux	5
2 / Dynamique de recrutement	7
3 / Âge et renouvellement des générations de pharmaciens	12
4 / Pharmaciens étrangers et pharmaciens diplômés à l'étranger	16
RÉPARTITION PAR SECTION	
LES PHARMACIENS BIOLOGISTES - SECTION G	18
1 / Répartition effectifs	19
2 / Structures juridiques	22
LES PHARMACIENS DE L'INDUSTRIE - SECTION B	24
1 / Répartition par région / fonction	25
2 / Répartition par fonction / évolution	26
LES PHARMACIENS DE LA DISTRIBUTION EN GROS - SECTION C	27
1 / Répartition par région / fonction	28
2 / Répartition par fonction	29
3 / Évolution	30
LES PHARMACIENS D'OFFICINE	
SECTION A : LES PHARMACIENS TITULAIRES	31
1 / Les pharmaciens titulaires : géographie de l'exercice et mobilité	32
2 / Les modes d'exploitation des officines	36
3 / Répartition territoriale et densité pharmaceutique (titulaires et adjoints)	40
LES PHARMACIENS D'OFFICINE	
SECTION D : LES PHARMACIENS ADJOINTS ET AUTRES EXERCICES	42
LES PHARMACIENS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ - SECTION H	45
1 / Répartition des effectifs par secteur - type d'emploi et territoire	46
2 / Répartition des effectifs par fonction	48
PHARMACIENS DES DÉPARTEMENTS ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER-SECTION E	49
1 / Effectifs par métier et par territoire	50
2 / Évolution des effectifs par métier	51
3 / Structures juridiques de l'exercice libéral	52



ISABELLE ADENOT
Président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

La profession pharmaceutique est plongée dans une période de mutations profondes. Il est donc essentiel que l'étude annuelle du tableau et l'évolution démographique apportent des données chiffrées pour contribuer à répondre aux questions posées, telles :

- **Les pharmaciens sont-ils toujours bien répartis sur le territoire ?** Les jeunes exercent-ils toujours partout ou délaissent-ils des départements/régions/zones ? Doit-on parler de « désert pharmaceutique » ?

- **Les départs à la retraite sont-ils compensés par l'arrivée de jeunes ?** Peut-on prévoir l'amplitude du départ à la retraite des pharmaciens dans les années prochaines ? Y aura-t-il assez de jeunes pour prendre la relève ?

- **Les jeunes exercent-ils comme leurs prédécesseurs ?** Veulent-ils toujours un exercice libéral ou préfèrent-ils l'exercice en mode salarié ? Isolé ou groupé ? Préfèrent-ils certaines filières ? En proportion y a-t-il plus ou moins d'internes ?

Pour comprendre les évolutions en cours, pour tracer la voie des générations futures, j'ai donc voulu que l'édition 2016 de la démographie des pharmaciens comporte de nouvelles cartes et mises en perspective.

Et pour approfondir et orienter certaines évolutions (numerus clausus pour les différentes formations : pharmacie, internats en biologie et pharmacie hospitalière) **j'ai souhaité que l'Ordre, en partage avec la conférence des doyens, les syndicats professionnels et ceux des étudiants et des internes, et la CAVP, dispose d'un modèle de prospective permettant d'éclairer sur les besoins en pharmaciens à moyen voire long terme.**

Le Centre de Mathématiques Appliquées de l'Ecole Polytechnique et le laboratoire LISITE de l'ISEP (Ecole d'ingénieur du numérique de Paris) vont donc nous accompagner jusqu'à la fin 2016. En 2017, les principaux résultats de l'analyse attendue compléteront le rapport démographique annuel.

Bonne lecture,



Depuis 2012, le nombre de pharmaciens inscrits à l'Ordre connaît une croissance légère d'une année sur l'autre.

Au 1^{er} janvier 2016, on compte 262 pharmaciens de plus (+0,35%) par rapport à 2015.

Une augmentation principalement imputable au retardement de départ à la retraite des pharmaciens, essentiellement à l'officine.

Grâce à la progression récente des tranches d'âge les plus jeunes, le vieillissement de la population pharmaceutique se stabilise à la moyenne d'âge de 46,6 ans.

Globalement l'exercice salarié s'est stabilisé, du fait de la concentration et des difficultés économiques. Toutefois, les établissements de santé, qui connaissent à la fois une concentration physique par une stabilisation du nombre de PUI et une concentration juridique illustrée par l'augmentation de 17% du nombre de Groupements de Coopération Sanitaire (ils passent de 59 en 2014 à 69 en 2015) continuent de recruter.

L'exercice libéral, bien qu'en léger repli démographique (-0,9% pour les effectifs de l'officine et de la biologie médicale) reste attractif contrairement à celui d'autres professions de santé et se caractérise :

- > par la poursuite de la restructuration par concentration des laboratoires de biologie médicale

- > et par le renforcement de l'exercice officinal en association

Jusqu'à aujourd'hui, l'accès au médicament et à la biologie médicale sur tout le territoire est préservé.



CHIFFRES CLÉS

Pharmaciens inscrits à l'Ordre en 2015

74 754

(+0,35 % par rapport à 2014)

Inscriptions nouvelles

2 324

(-6,1 % par rapport à 2014)

Âge moyen

46,6

(stable par rapport à 2014)

Nombre de pharmaciens de 66 ans et plus

2 347

(+9,37 % par rapport à 2014 et 3,1 % de la population globale)

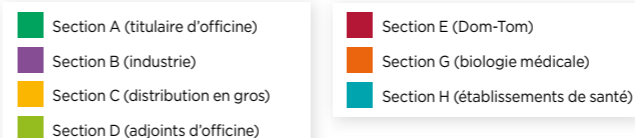
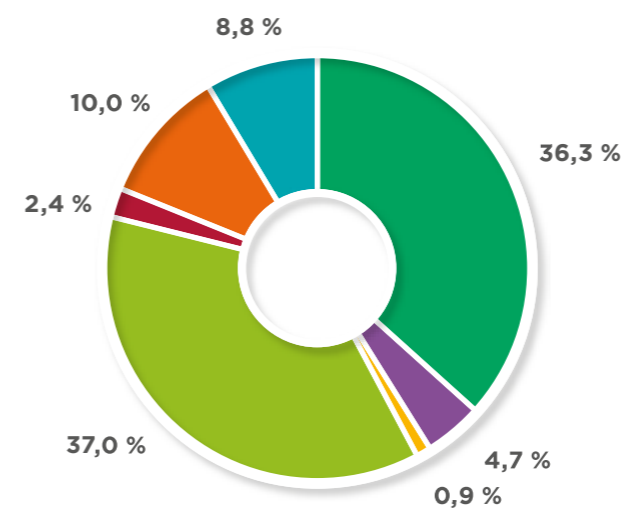
Répartition Hommes / Femmes au global

♀ **67,3%**

♂ **32,7%**

1 EFFECTIFS GLOBAUX

RÉPARTITION DES PHARMACIENS PAR SECTION



L'inscription à l'Ordre national des pharmaciens s'effectue par métier, dans les différentes sections (A, B, C, D, G et H) représentant respectivement les pharmaciens titulaires d'officine, l'industrie pharmaceutique, la distribution en gros, les pharmaciens adjoints d'officine et exercices divers, les biologistes médicaux et les pharmaciens d'établissements de santé.

La section E représente les pharmaciens exerçant dans les départements et collectivités d'Outre-mer tous métiers confondus.

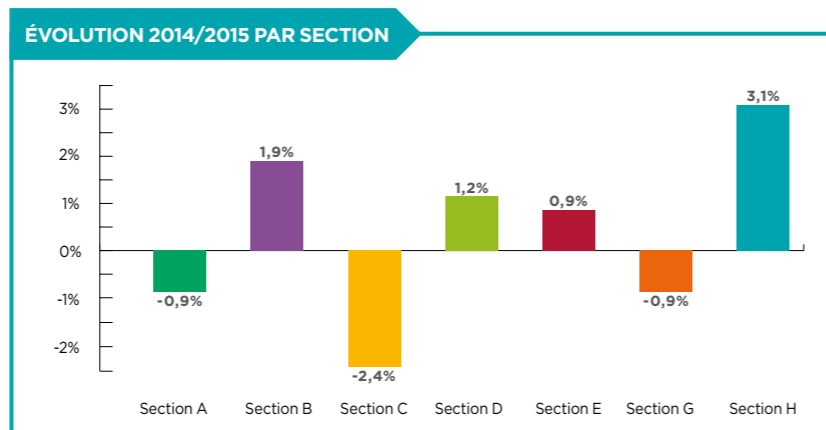
En 2015, le nombre de pharmaciens inscrits à l'Ordre, recensés selon leur activité principale, a augmenté (+0,35% par rapport à 2014), atteignant 74 754 inscrits.

Pour l'activité ordinale cela correspond à un effectif administré de 76 092 professionnels ; certains pharmaciens en pluriactivité ayant la possibilité d'être inscrits simultanément au tableau de plusieurs sections.

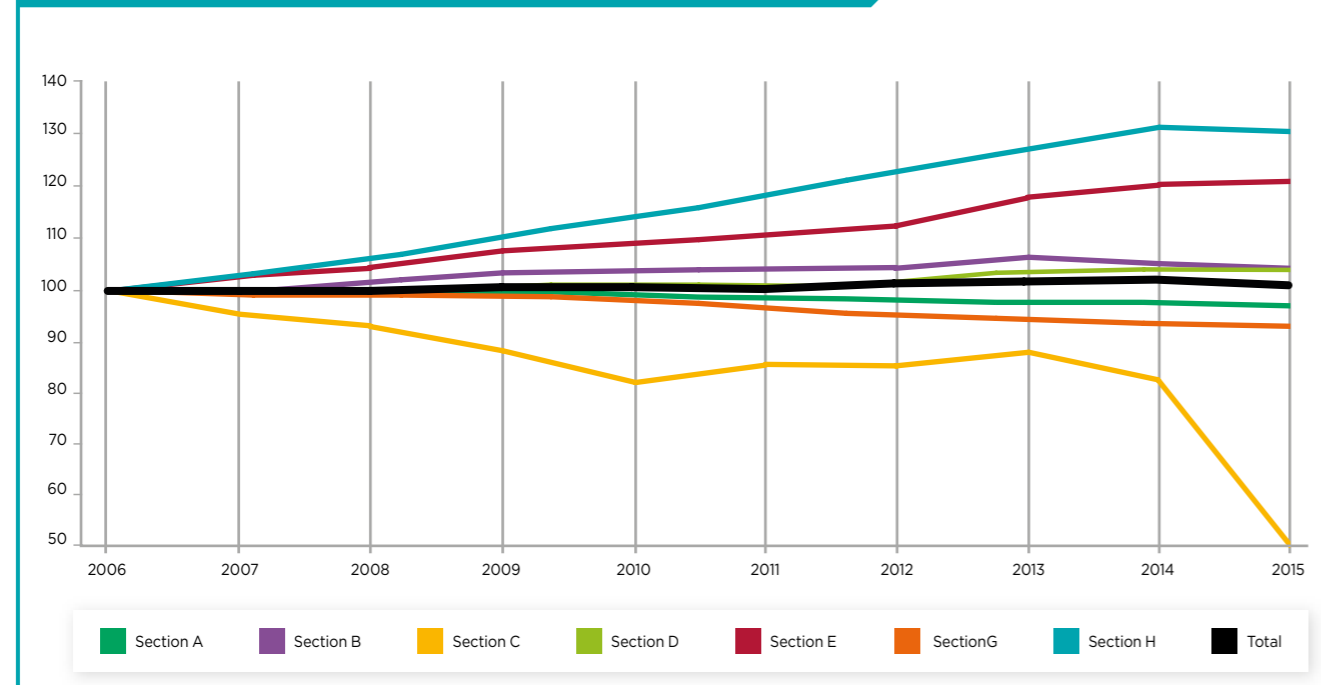


LES TROIS-QUARTS (75%) DES PHARMACIENS EXERCENT DANS LES OFFICINES.

Le quart restant exerce dans les autres établissements dont les laboratoires de biologie médicale et les établissements de soins qui rassemblent chacun un dixième des professionnels en pharmacie.

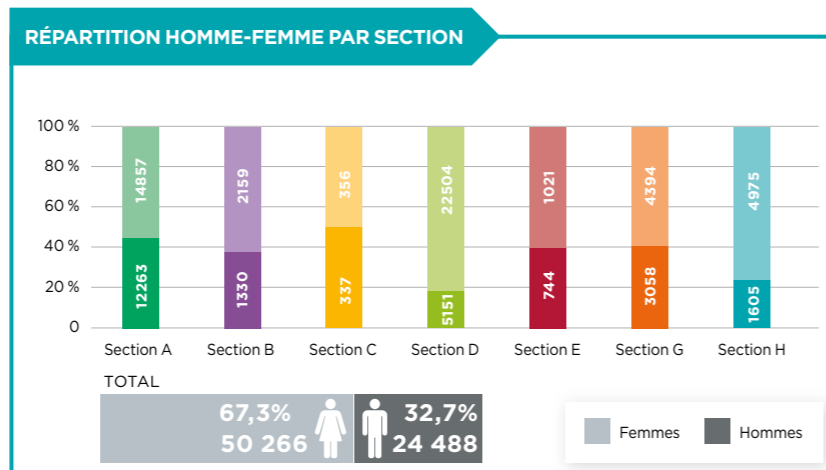


COMPARAISON DE LA VITESSE D'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PHARMACIENS PAR SECTION 2006 - 2015 (Indice fixé à l'année 2006)



LA PROPORTION DE FEMMES INSCRITES AU TABLEAU DE L'ORDRE RESTE STABLE À 67%.

Les sections les plus marquées par cette forte présence féminine sont les pharmaciens adjoints d'officines et les pharmaciens hospitaliers ; respectivement 81% et 76%.



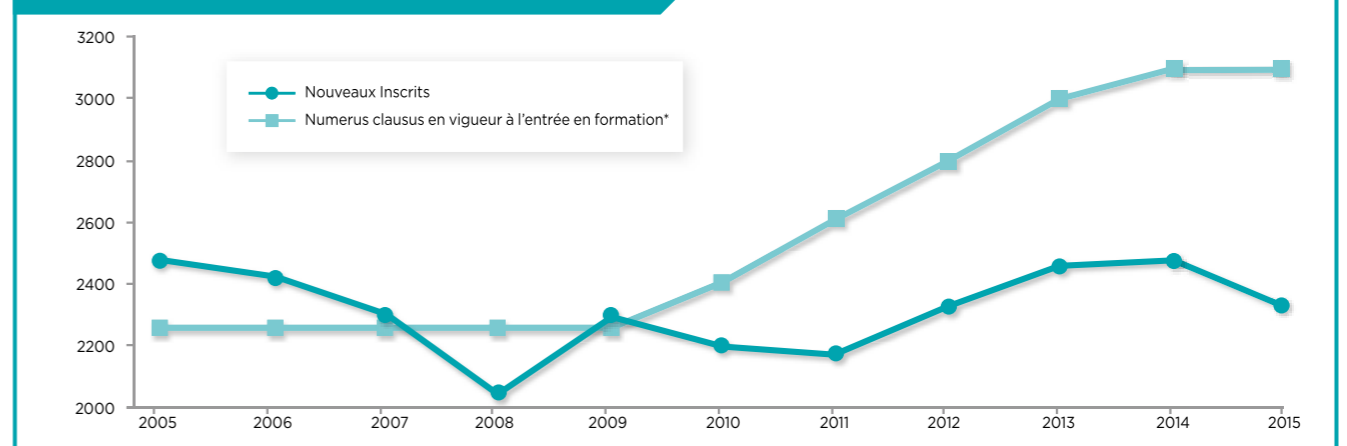
2 DYNAMIQUE DE RECRUTEMENT

NUMERUS CLAUSUS

-32,8%

ANNÉE	NOUVEAUX INSCRITS	NUMERUS CLAUSUS DE L'ANNÉE	NUMERUS CLAUSUS EN VIGUEUR À L'ENTRÉE EN FORMATION*	TAUX DE VARIATION DU NUMERUS CLAUSUS	TAUX DE VARIATION DU NOMBRE D'INSCRITS	ÉCART ENTRE LE NUMERUS CLAUSUS ET LE NOMBRE D'INSCRITS	TAUX D'ÉVAPORATION (NOUVEAUX INSCRITS DIPLOMÉS DEPUIS MOINS DE 3 ANS/NUMERUS CLAUSUS À L'ANNÉE D'ENTRÉE EN FORMATION)
2001	2300	2250	2250	0,0%	-2,0%	50	x
2002	2343	2250	2250	0,0%	1,9%	93	x
2003	2227	2250	2250	0,0%	-5,0%	-23	x
2004	2409	2400	2250	0,0%	8,2%	159	x
2005	2464	2600	2250	0,0%	2,3%	214	x
2006	2417	2790	2250	0,0%	-1,9%	167	-10,1%
2007	2295	2990	2250	0,0%	-5,0%	45	-13,5%
2008	2035	3090	2250	0,0%	-11,3%	-215	-21,9%
2009	2281	3090	2250	0,0%	12,1%	31	-13,1%
2010	2185	3090	2400	6,7%	-4,2%	-215	-20,1%
2011	2166	3095	2600	8,3%	-0,9%	-434	-26,2%
2012	2324	3095	2790	7,3%	7,3%	-466	-25,6%
2013	2452	3095	2990	7,2%	5,5%	-538	-26,3%
2014	2465	3095	3090	3,3%	0,5%	-625	-27,8%
2015	2324	3097	3090	0,0%	-5,7%	-766	-32,8%

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRITS ENTRE 2005 ET 2015



*Numerus clausus avec un décalage de moins 6 années (temps de formation)

Le numerus clausus a été fortement rehaussé depuis 2002. Cette année, il est de 3097 soit une évolution positive de 37,6% par rapport à 2002. Pourtant, le nombre de nouveaux inscrits ne suit pas cette tendance en raison du nombre d'années d'études nécessaires pour former un pharmacien.

Les premiers résultats de la hausse intervenue en 2003 n'ont en effet été enregistrés qu'à partir de 2009. D'où le fort écart entre le nombre de nouveaux inscrits effectif et le numerus clausus annuel, notamment à partir de 2006.

En 2015, on compte 2324 nouveaux inscrits en pharmacie, un niveau qui, après deux années d'amélioration relative, se réduit pour revenir à celui de 2012.

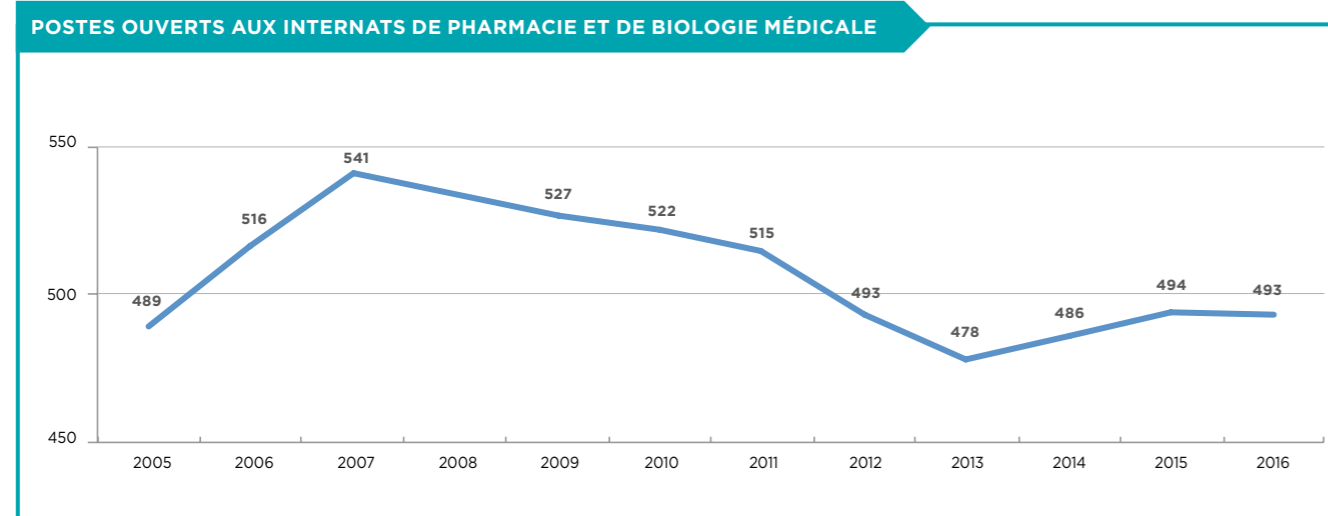
Parmi les nouveaux entrants au tableau, on dénombre 2076 nouveaux inscrits diplômés depuis moins de trois ans.

Le taux d'«évaporation», rapport entre le nombre de nouveaux inscrits diplômés depuis moins de trois ans et le nombre de postes ouverts au concours 6 ans plus tôt, se dégrade sur une tendance sans précédent à 32,8%, soit 1015 diplômés « évaporés ».



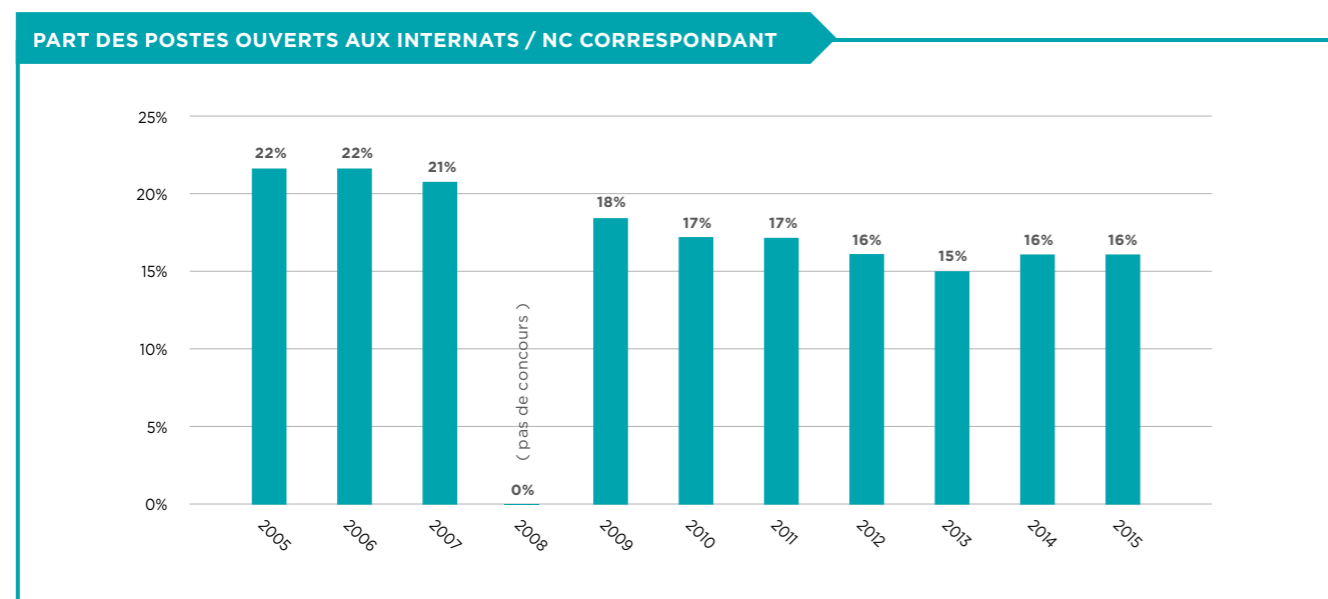
■ ÉVOLUTION DES INTERNATS EN PHARMACIE ET BIOLOGIE

Dans les dix dernières années, la part des postes ouverts à l'internat en pharmacie a d'abord connu une progression de 11% de 2005 à 2007 dans le contexte du fort réhaussement du numerus clausus général (+15%) mais dans une moindre mesure.

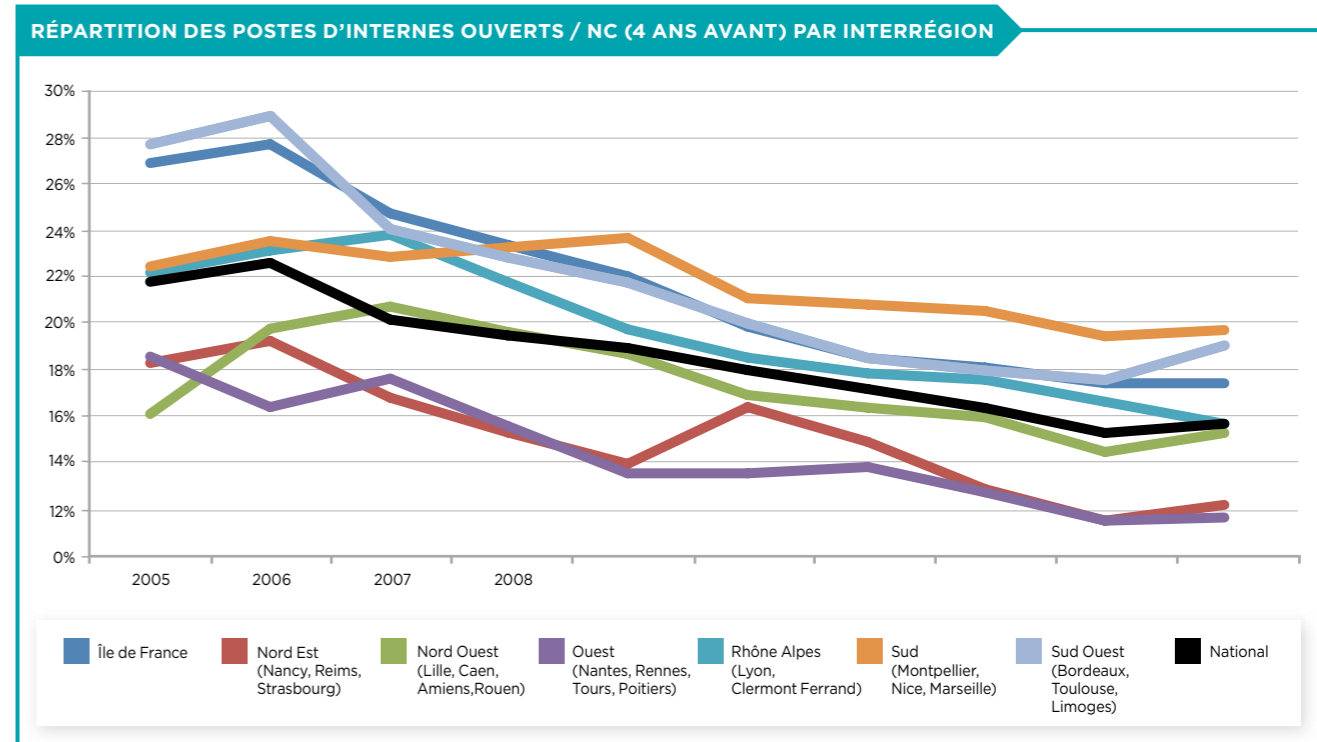


Source DREES - ONDPS 2016

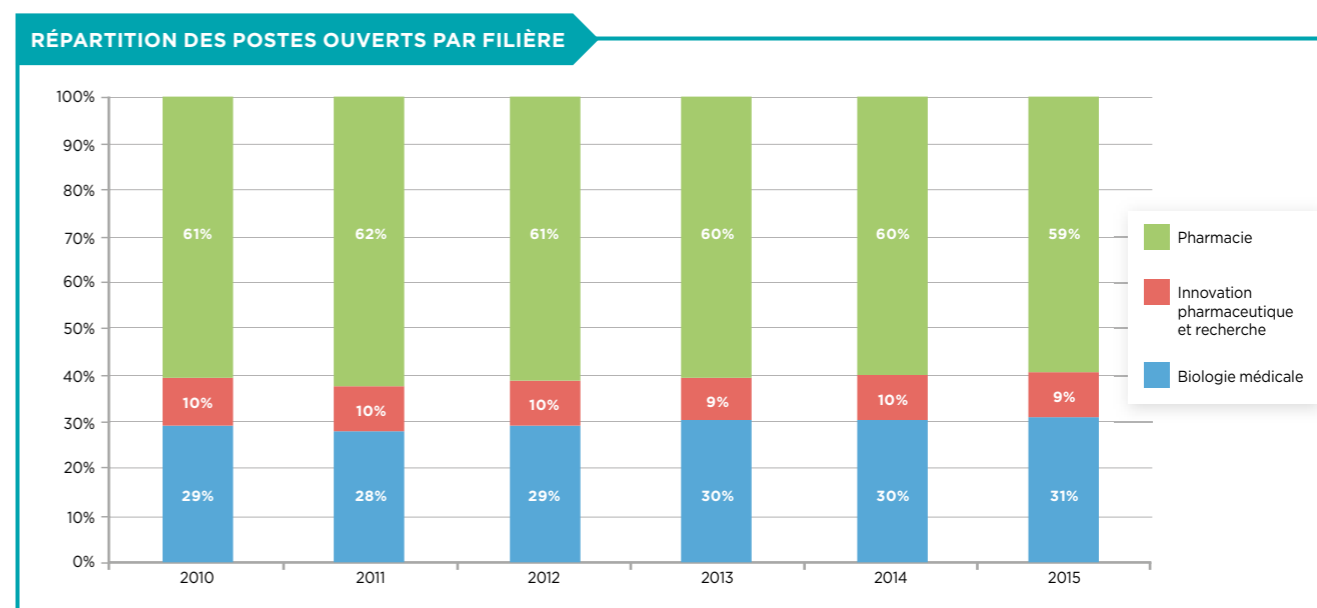
En confrontant la part des postes ouverts annuellement à l'internat à l'évolution du numerus clausus correspondant, on constate en effet que celle-ci a diminué depuis 10 ans avec une stabilisation à partir de 2012.



Source DREES - ONDPS 2016



Source DREES - ONDPS 2016



La répartition des postes d'internes fait apparaître de réelles disparités territoriales. Ainsi certaines inter-régions, lesquelles ne correspondent pas aux nouvelles grandes régions métropolitaines, sont-elles proportionnellement moins dotées en moyenne par rapport à leur numerus clausus régional de

départ (4 ans avant le concours d'internat) notamment dans le Nord et l'Ouest du pays.

En termes de répartition des postes d'internes par filière, on constate une relative stabilité depuis 2009, qui se traduit néanmoins par une légère

augmentation de la biologie médicale, proportionnelle à l'érosion de la pharmacie. Ce mouvement pourrait toutefois se tarir dans le contexte du mouvement de rééquilibrage en faveur des internes en biologie d'origine « médecine ».



ORIENTATION DES JEUNES DIPLÔMÉS OU ÉTUDIANTS EN ATTENTE DE SOUTENIR LEUR THÈSE

Comme début 2015, l'Ordre s'est livré à une nouvelle enquête auprès des étudiants/personnes ayant accompli leur 6ème année d'études de pharmacie depuis l'année universitaire 2013-2014 et non-inscrits à l'Ordre pour recueillir des informations sur leur situation. Cette année, 540 personnes ont répondu à l'enquête.

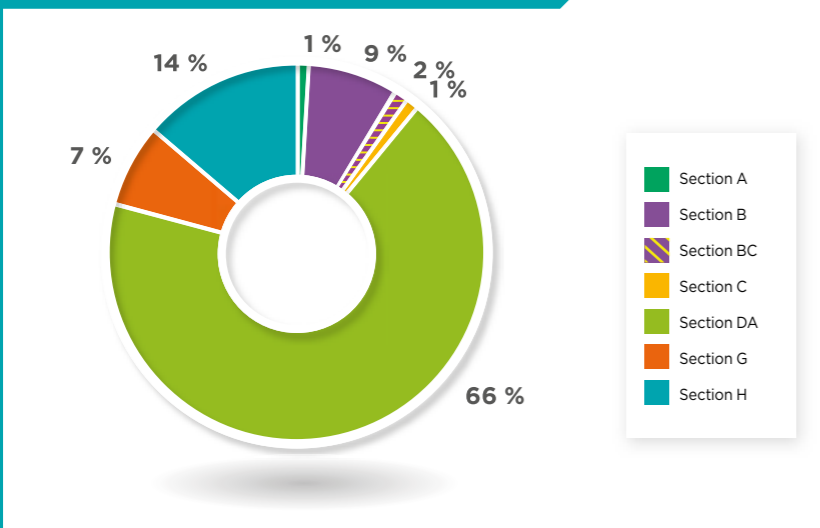
S'agissant des 372 personnes (69%) qui n'ont pas encore soutenu leur thèse :

- ▶ **35** occupent un poste qui ne nécessite pas d'inscription à l'Ordre.
- ▶ **19** ont changé d'orientation professionnelle
- ▶ **21** n'ont pas encore déterminé leur sujet de thèse
- ▶ **le plus grand nombre** est en cours de rédaction de thèse ou s'approprient à la soutenir.

S'agissant des 168 répondants ayant déjà soutenu la thèse (31%) :

- ▶ **31 pharmaciens** occupent des postes qui ne nécessitent pas d'inscription au tableau dont 15 dans l'industrie pharmaceutique, 4 dans l'industrie chimique de principes actifs ou excipients, 7 dans un établissement de santé hors PUI.
- ▶ **11 pharmaciens** travaillent dans un secteur non pharmaceutique (parapharmacie, cosmétique, enseignement, transports...)
- ▶ **9 pharmaciens** sont fonctionnaires ou assimilés
- ▶ **13 pharmaciens** ont un emploi à l'étranger dont 6 en dehors de l'Europe
- ▶ **23 pharmaciens** poursuivent leurs études
- ▶ **15 pharmaciens** sont au chômage
- ▶ **Les 66 autres** sont en cours d'inscription

RÉPARTITION DES NOUVEAUX INSCRITS PAR SECTION

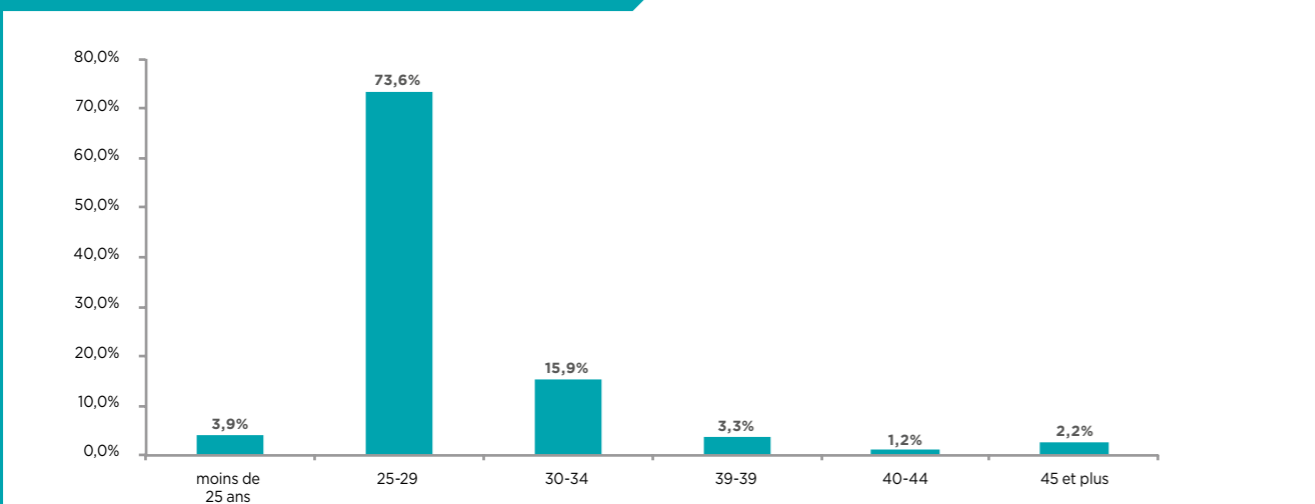


En 2015, l'Ordre a compté 2 324 nouveaux inscrits, soit 141 de moins que l'année précédente.

On note une forte inscription des moins de 30 ans, qui rassemble 77,6% des nouveaux inscrits*. Les deux tiers des nouveaux inscrits* figurent logiquement au tableau de la section D, viennent ensuite les pharmaciens des établissements de santé (14%), les pharmaciens de l'industrie (11%) et les biologistes médicaux ; répartition qui confirme une légère inflexion en faveur de l'industrie et des établissements de santé, au détriment de l'officine.

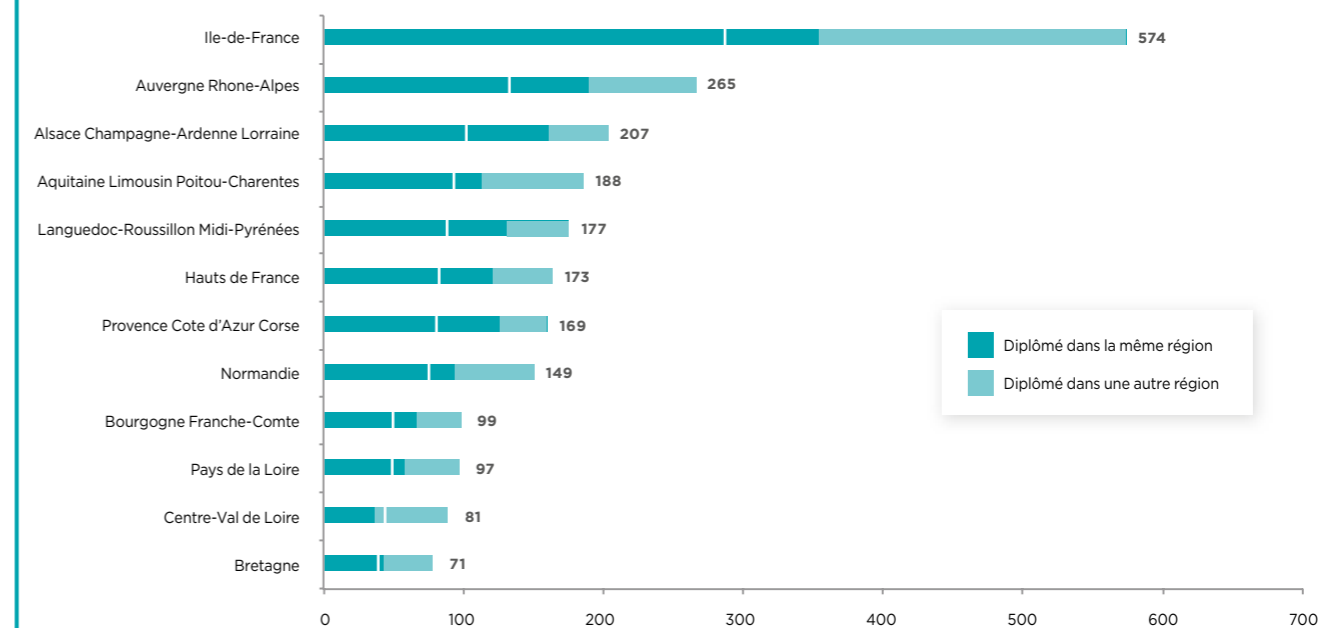
*Les pharmaciens nouveaux inscrits sont les pharmaciens qui n'avaient jamais été inscrits à l'ordre, dans aucune section. Ce sont ceux qui entrent dans la profession.

RÉPARTITION DES NOUVEAUX INSCRITS PAR TRANCHE D'ÂGE



MOBILITÉ

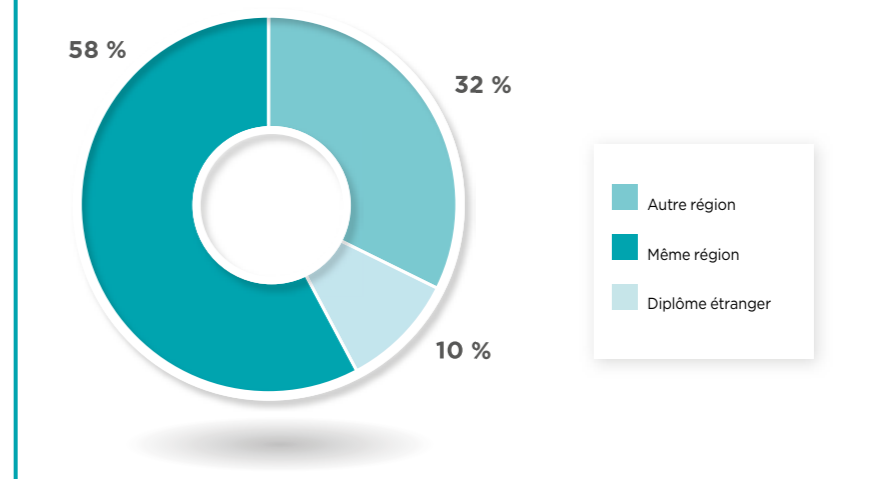
MOBILITÉ DES NOUVEAUX INSCRITS



58% des étudiants en pharmacie ont fait le choix, après l'obtention de leur diplôme, d'exercer dans la région où ils ont achevé leurs études. A comparer avec les 67% de 2014.

La mobilité territoriale des jeunes pharmaciens, traditionnellement faible, s'amorce peut-être à compter de 2015. À la moindre mobilité des diplômés des grandes métropoles régionales, comme l'Ile-de-France ou Rhône-Alpes lesquelles offrent une large palette de possibilité d'exercice, s'oppose une propension plus forte à la mobilité dans des régions plus petites ou moins denses telles que la Bourgogne, le Centre ou le Poitou-Charentes où plus de 40% des nouveaux inscrits ont choisi d'exercer dans une autre région que celle où ils ont été diplômés.

MOBILITÉ DES NOUVEAUX INSCRITS DU LIEU DE FORMATION À L'INSTALLATION

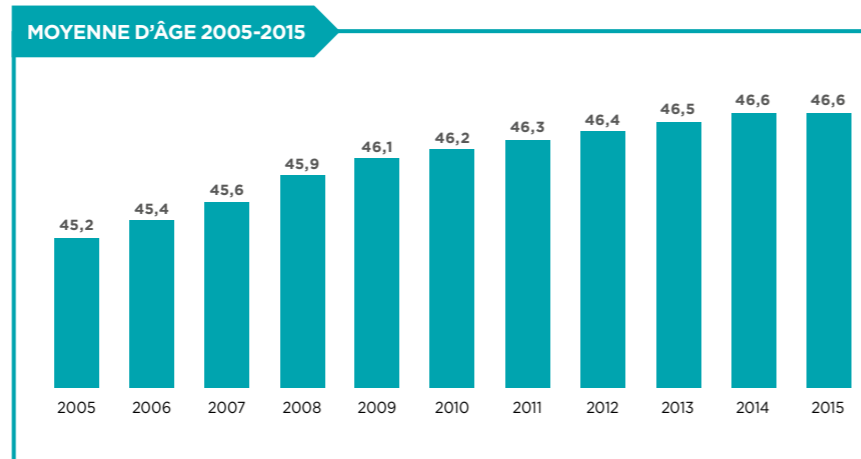




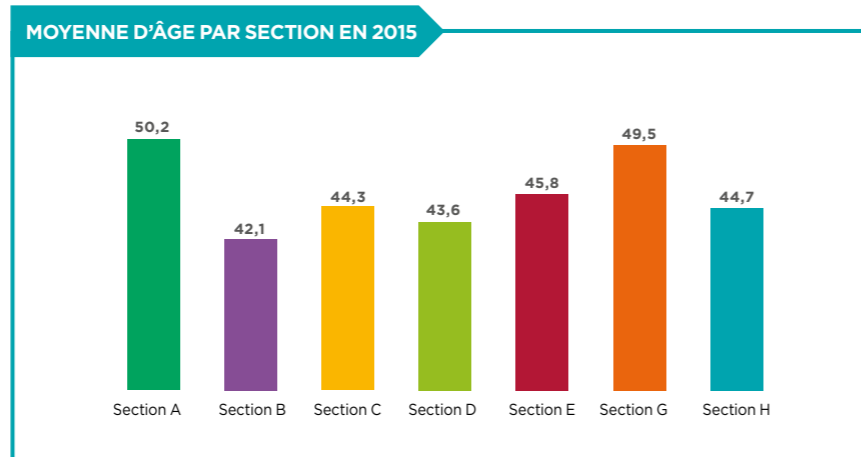
3 ÂGE ET RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS DE PHARMACIENS

■ MOYENNE D'ÂGE

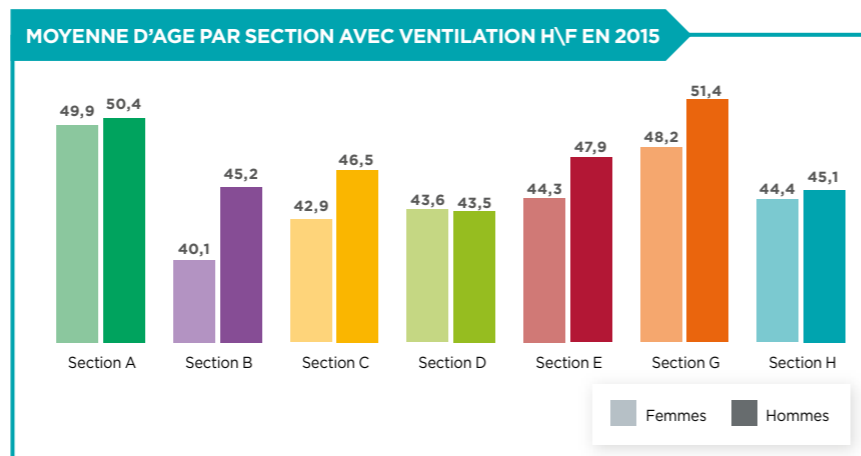
Depuis 2005, la population de pharmaciens inscrite à l'Ordre poursuit lentement son vieillissement aujourd'hui stabilisé à 46,6 ans.



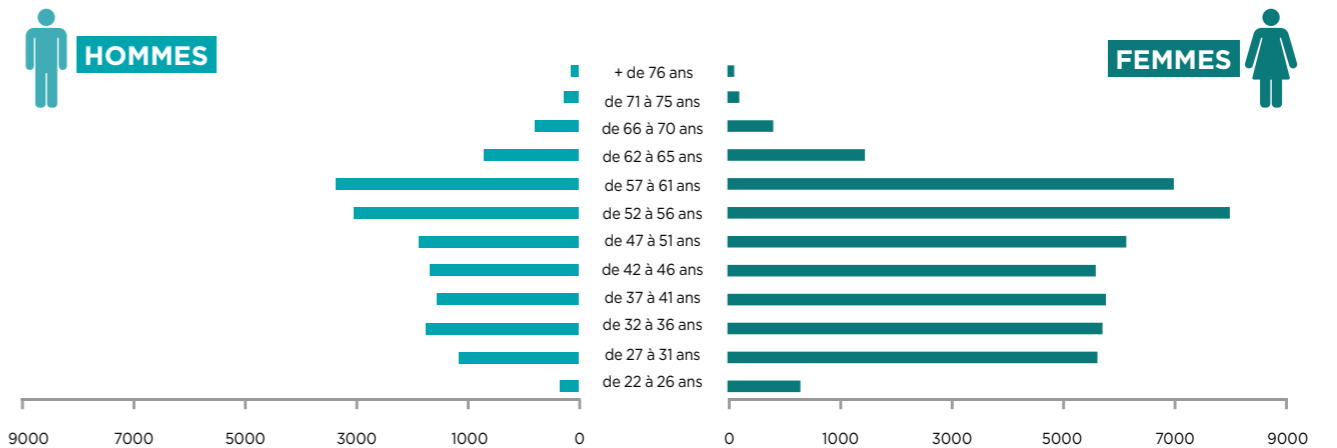
Les pharmaciens titulaires d'officine et biologistes médicaux sont les plus âgés (50,2 et 49,5 ans) et les pharmaciens de l'industrie demeurent les plus jeunes, avec une moyenne d'âge de 42 ans.



Globalement, les hommes exerçant sont plus âgés que leurs consœurs féminines avec une moyenne d'âge de 47,2 ans contre 44,7 ans.



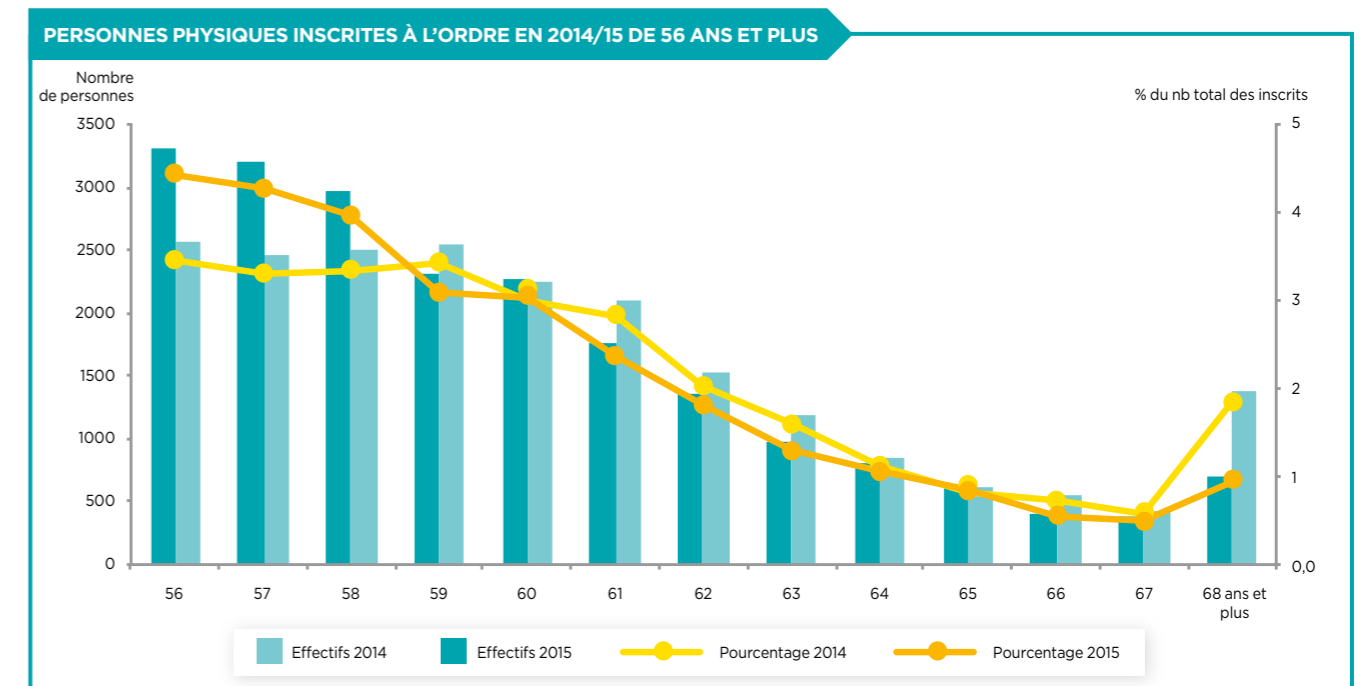
■ PYRAMIDE DES ÂGES



Malgré une moyenne stabilisée, la population de pharmaciens reste d'âge élevé.

Ce vieillissement de la population devrait se poursuivre encore quelques années, pour ralentir aux alentours de 2021, sous un double phénomène : le départ à la retraite de la génération qui est actuellement la plus nombreuse et une arrivée relativement importante d'une population de jeunes pharmaciens grâce à la réévaluation du numerus clausus qui a débuté en 2004.

■ VIEILLISSEMENT DES INSCRITS





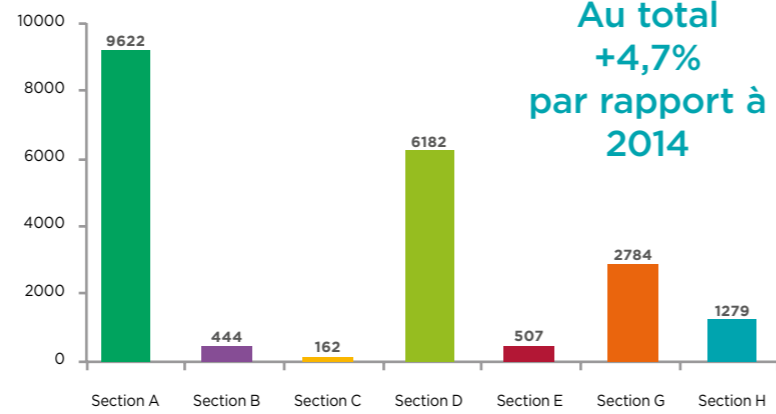
En dépit de signes positifs dans les tranches les plus jeunes, le vieillissement de la population pharmaceutique n'est pas enravé.

Les plus de 60 ans représentent près de 11,5 % de l'effectif total de pharmaciens. Celui des pharmaciens de 56 ans et plus a augmenté à nouveau de 4,7% atteignant 28 % de l'effectif.

Dans la période des dix ans à venir, les 20 980 pharmaciens de 56 ans et plus en 2015 partiront à la retraite.

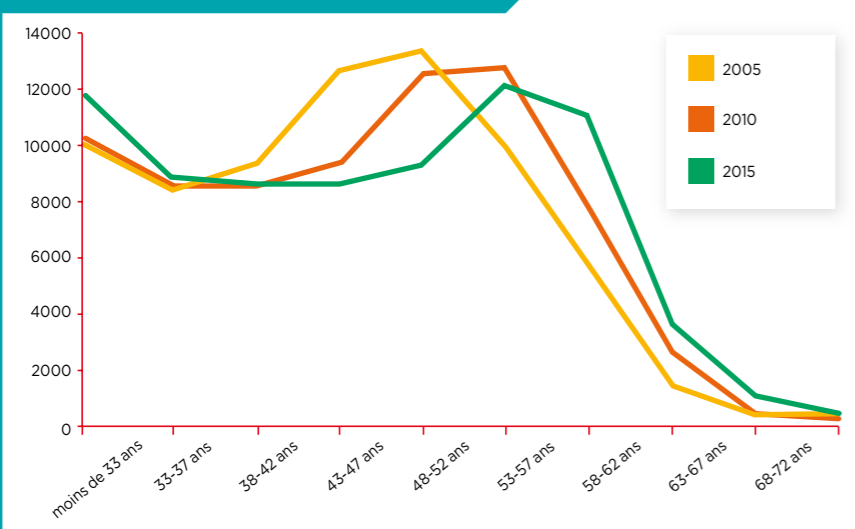
En considérant les effectifs 2015 par âge et par section d'appartenance, l'âge moyen habituel de départ à la retraite dans le métier correspondant (de 63 à 65 ans selon les métiers) et la durée des études nécessaires* pour former les générations appelées à remplacer les générations partantes, on peut évaluer l'ampleur des besoins. En fonction de la section, l'état des effectifs actuels ayant plus de 56 ou plus de 57 ans indique qu'au

PERSONNES PHYSIQUES INSCRITES À L'ORDRE EN 2015 DE 56 ANS ET PLUS PAR SECTION



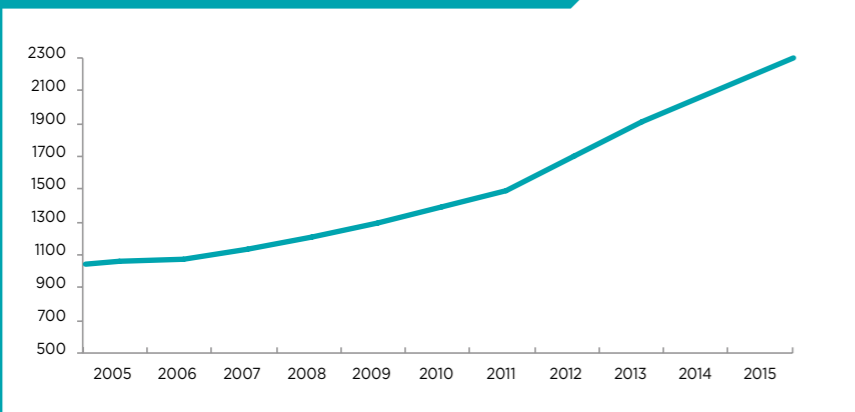
rythme des années récentes (numerus clausus, nombre de places d'internes) le flux annuel de pharmaciens entrants dans la profession devrait permettre le remplacement de ceux qui la quittent.

EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE 2005-2010-2015



Dans la dernière décennie, la structure d'âge de la population des pharmaciens inscrits à l'Ordre est marquée par un net vieillissement de la génération la plus nombreuse entre 2005 et 2015. En 2005, cette génération était située dans les tranches d'âge des 43 à 52 ans. En 2015, elle est située dans les tranches d'âge des 53 à 57 ans, c'est-à-dire la génération la plus nombreuse qui n'a pas été proportionnellement remplacée dans les dix années antérieures à 2005.

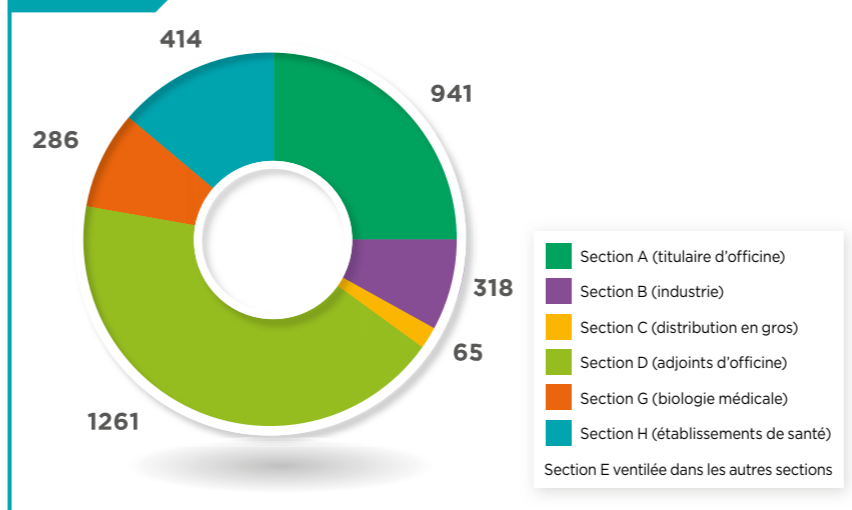
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PHARMACIENS DE 66 ANS ET PLUS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



Fin 2015, ce sont les 53/57 ans qui sont les plus nombreux nettement devant les 48/52 ans désormais mais, depuis 5 ans, le nombre des pharmaciens les plus jeunes a repris sa croissance (+13% depuis 2010) et devrait redevenir la tranche la plus nombreuse en 2017/2018. Enfin, les 58 à 67 ans continuent de gagner en effectifs sous l'effet de retardements des départs en retraite.

CESSATION D'ACTIVITÉ

RADIATIONS



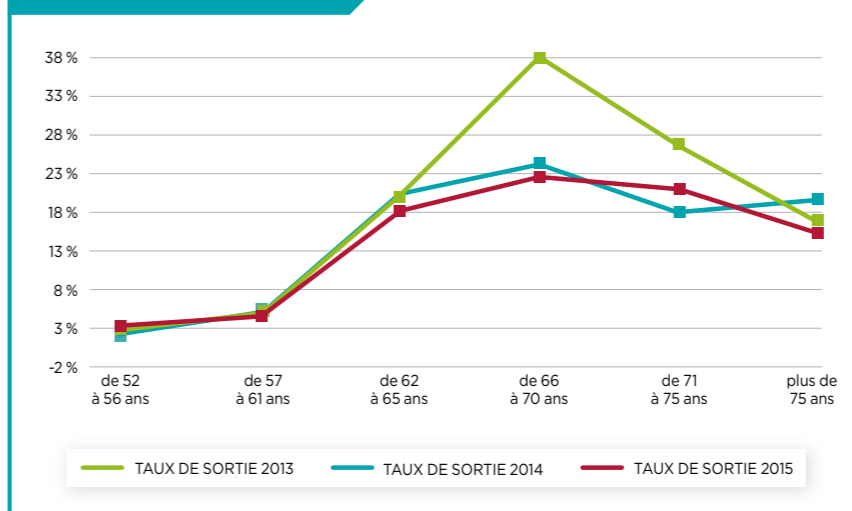
ÂGE MOYEN DE CESSATION D'ACTIVITÉ

La radiation correspond à la cessation d'activité, principalement liée au départ en retraite ou à des réorientations professionnelles en cours de carrière. Sur l'ensemble des pharmaciens qui sont « sortis » du tableau, la proportion des 57/65 ans est largement la plus marquée.

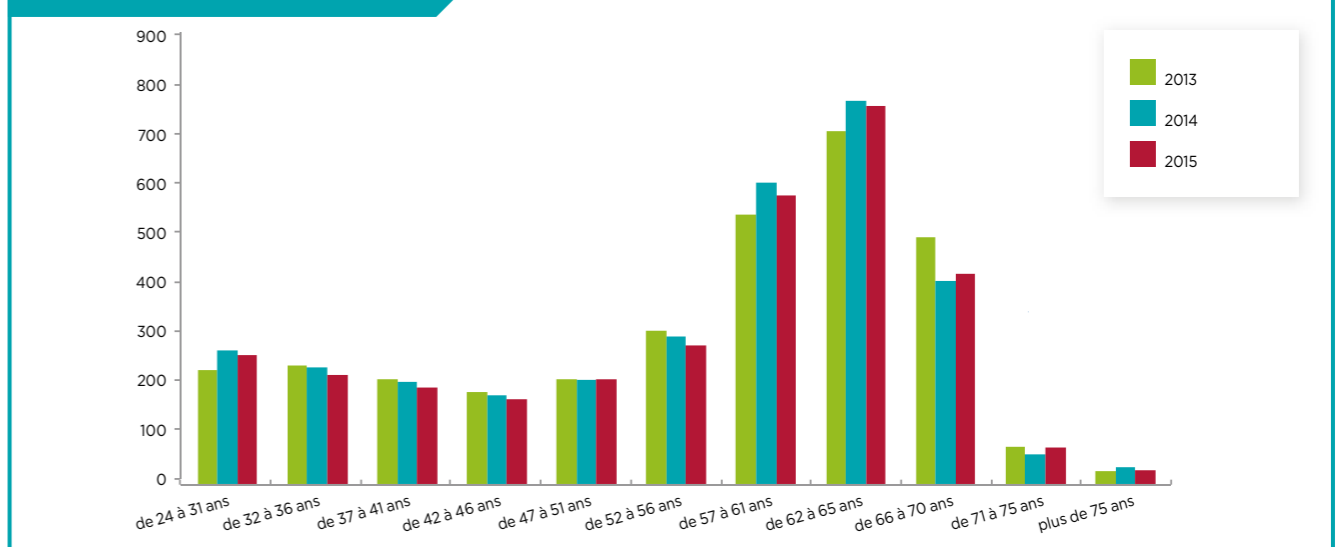
Le taux de « sortie », qui mesure le rapport entre le nombre de radiés et le nombre d'inscrits par tranche d'âge, montre une sortie relativement importante à partir de 61 ans. Ces tranches d'âge correspondent aux âges de départ à la retraite. En 2015, le taux de sortie a de nouveau baissé pour les pharmaciens âgés de 62 à 70 ans, signe d'un maintien en exercice prolongé.

L'âge moyen de départ à la retraite dont fait état la Caisse d'Assurance Vieillesse des Pharmaciens pour les libéraux (officine et biologie médicale), qui est de 63 ans, illustre bien les tendances mises en lumière par l'évolution des tranches d'âge du tableau après 57 ans.

TAUX DE SORTIE DE 2013 À 2015



NOMBRE DE RADIATIONS DE 2013 À 2015





4 PHARMACIENS ÉTRANGERS ET PHARMACIENS DIPLÔMÉS À L'ÉTRANGER

RÉPARTITION DES PHARMACIENS PAR NATIONALITÉ ET DIPLÔME

NATIONALITÉ	LIEU DE DIPLÔME									Total Général
	Afrique subsaharienne	Afrique du Nord	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Europe	Moyen Orient	Océanie	France	
Afrique subsaharienne	14	2	0	0	0	19	0	0	202	237
Afrique du Nord	3	45	2	0	0	40	0	0	414	504
Amérique du Nord	0	0	1	1	0	1	0	0	1	4
Amérique du Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Asie	0	0	0	0	1	0	0	0	43	44
Europe	0	0	0	2	0	403	1	0	92	498
Moyen Orient	1	0	0	0	0	5	8	0	51	65
France	49	131	1	7	2	353*	66	1	72 791	73 401
Total Général	67	178	4	10	3	821	75	1	73 595	74 754

*Ce nombre de 353 inclut 5 diplômés formés respectivement en Suisse, Russie, Biélorussie et Ukraine

RÉPARTITION DES PHARMACIENS ÉTRANGERS PAR SECTION

Section	2014			2015			Évolution 2014/2015	Écart 2014/2015
	Ressortissant d'un pays de l'Espace Européen	Ressortissant d'un autre pays étranger	Total	Ressortissant d'un pays de l'Espace Européen	Ressortissant d'un autre pays étranger	Total		
Section A	98	282	380	96	275	371	-2%	-9
Section B	32	56	88	33	55	88	+0%	0
Section C	3	8	11	8	16	24	+118%	13
Section D	265	303	568	294	330	624	+10%	56
Section G	24	101	125	23	105	128	+2%	3
Section H	42	79	121	40	78	118	-2%	-3
Total	464	829	1293	494	859	1353	+5%	60

*Section E ventilée dans les autres sections

En 2015, le nombre de pharmaciens de nationalité étrangère a augmenté de 5% par rapport à 2014, soit 1353 pharmaciens étrangers inscrits (+60).

36,5% de ces pharmaciens sont ressortissants d'un pays de l'Espace

Economique Européen et 63,5% sont des ressortissants d'un pays tiers. La plupart des métiers ont limité leur recours aux confrères étrangers. Toutefois, les établissements de distribution en gros, qui doublent leurs effectifs étrangers (de 11 à 24), et les

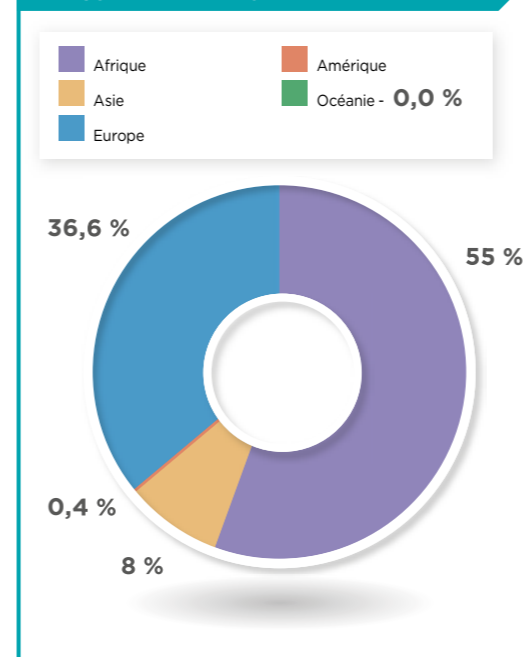
officines contribuent à l'essentiel de la croissance du nombre de pharmaciens étrangers avec 56 pharmaciens adjoints de plus qu'en 2014.

RÉPARTITION DES PHARMACIENS ÉTRANGERS PAR CONTINENT D'ORIGINE ET PAR SECTION EN 2015

Section	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Total
Section A	241		34	96	371
Section B	56	1	5	39	101
Section C	7		1	3	11
Section D	279	4	45	296	624
Section G	87		18	23	128
Section H	71		6	41	118
Total	741	5	109	498	1353

*section E ventilée dans les autres sections

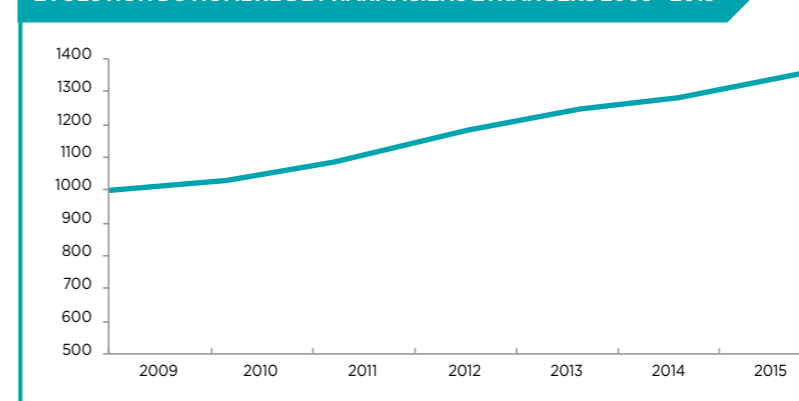
RÉPARTITION DES PHARMACIENS ÉTRANGERS PAR CONTINENT EN 2014



PHARMACIENS FRANÇAIS AYANT OBTENU UN DIPLÔME EN UE HORS FRANCE

Pays d'obtention du diplôme	Nombre de pharmaciens 2014	Nombre de pharmaciens 2015	Écart 2014/2015
Belgique	198	197	-1
Roumanie	19	40	21
Italie	29	34	5
Espagne	25	26	1
Royaume-Uni	11	12	1
Allemagne	11	11	0
Pologne	10	10	0
Portugal	8	9	1
Bulgarie	3	3	0
Grèce	3	3	0
Hongrie	2	2	0
République Tchèque	1	1	0
Slovaquie	1	0	-1
Total	321	348	27

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PHARMACIENS ÉTRANGERS 2009 - 2015



Près de 74% des pharmaciens français diplômés dans un autre état membre de l'Union européenne que la France ont obtenu ce diplôme dans un pays frontalier dont 57% en Belgique.

A noter cependant le doublement des effectifs diplômés en Roumanie en une seule année (de 19 à 40 pharmaciens).



CHIFFRES CLÉS

Pharmaciens inscrits à l'Ordre en 2015

7 467

(-1,0 % par rapport à 2014)

Âge moyen

49,5

(stable par rapport à 2014)

Privé

51,4

(+0,3 par rapport à 2014)

Public

46,8

(-0,4 par rapport à 2014)

Répartition Hommes / Femmes au global

♀ **59%**
♂ **41%**

Nombre d'inscrits dans le secteur public

2 650

(-1,0 % par rapport à 2014)

Nombre d'inscrits dans le secteur privé

4 419

(-1,8 % par rapport à 2014)

Nombre de sociétés privées

552

Nombre d'établissements privés

3 836

(-0,2 % par rapport à 2014)

Nombre d'établissements publics

963

(+1,8 % par rapport à 2014)

Nombre de places au concours d'interne en biologie médicale

150

(stable par rapport à 2014)

Nombre de pharmaciens de 66 ans et plus

337

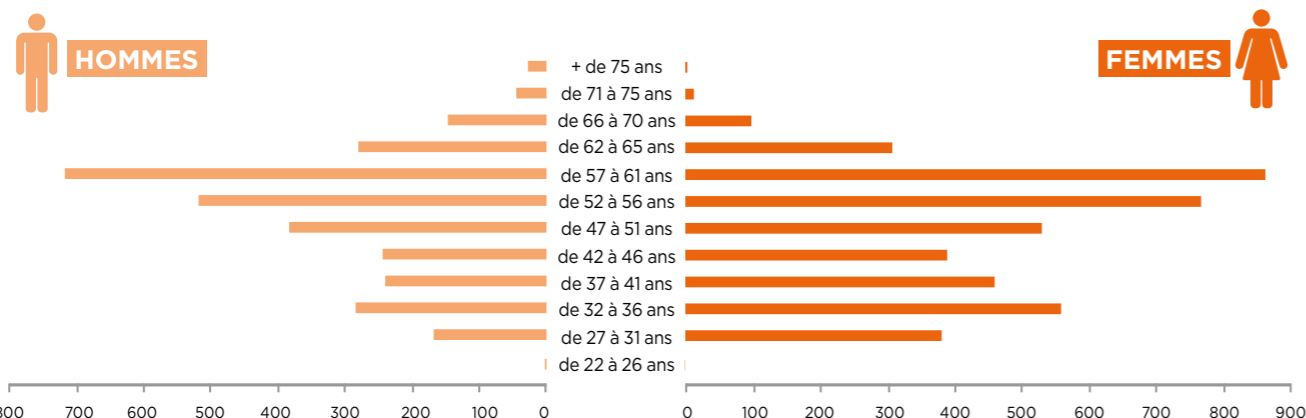
(+9% par rapport à 2014)

Nombre de pharmaciens biologistes ayant obtenu la qualification ordinale

8

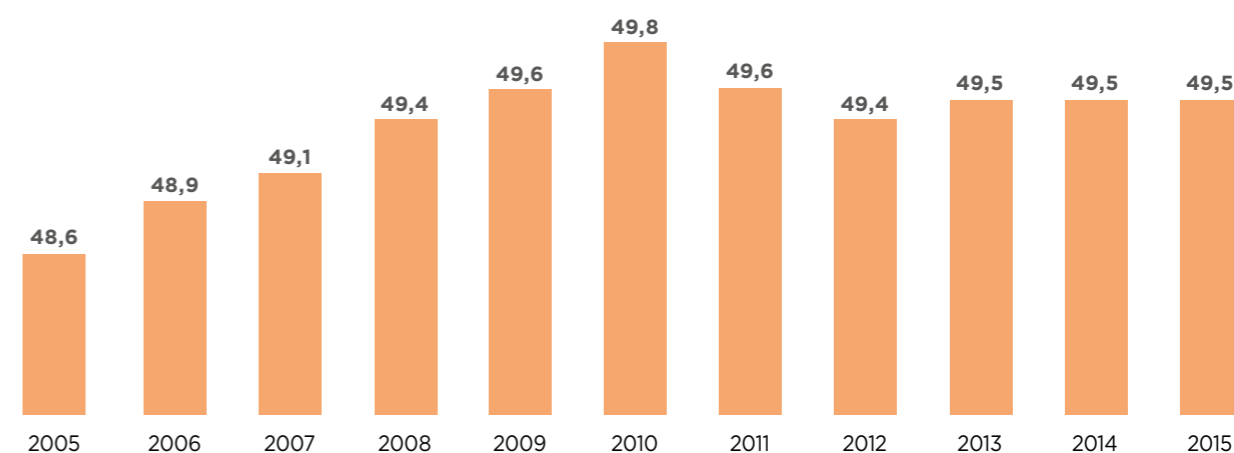
(7 en 2014)

PYRAMIDE DES ÂGES



1 RÉPARTITION EFFECTIFS

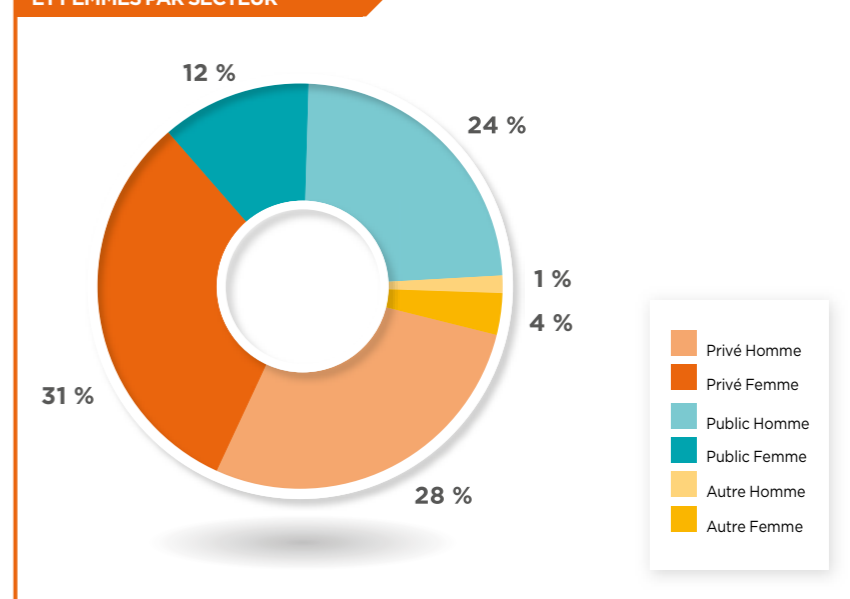
MOYENNE D'ÂGE



■ RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ ET PAR SECTEUR

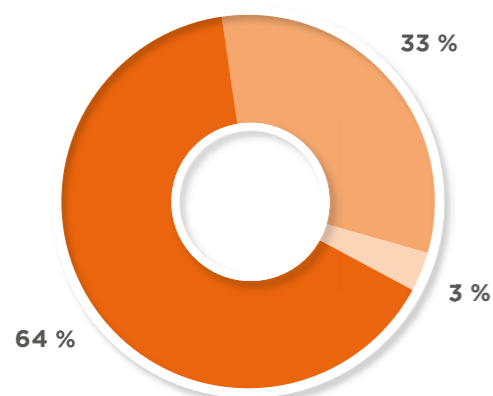
En biologie, la part des pharmaciens dans le secteur privé domine largement, elle s'est stabilisée autour de 60% dans les dernières années. Le poste le plus fréquent reste celui de biologiste responsable (ex-directeur de laboratoire). Les femmes demeurent proportionnellement majoritaires (60%) tous secteurs confondus et leur nombre continue d'augmenter légèrement.

RÉPARTITION DES HOMMES ET FEMMES PAR SECTEUR



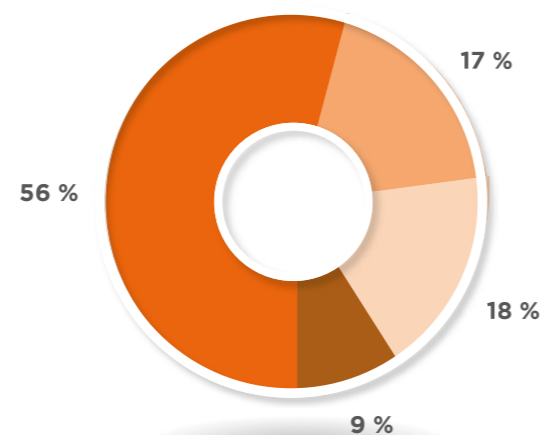


RÉPARTITION DES PHARMACIENS BIOLOGISTES PAR FONCTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS EN 2015



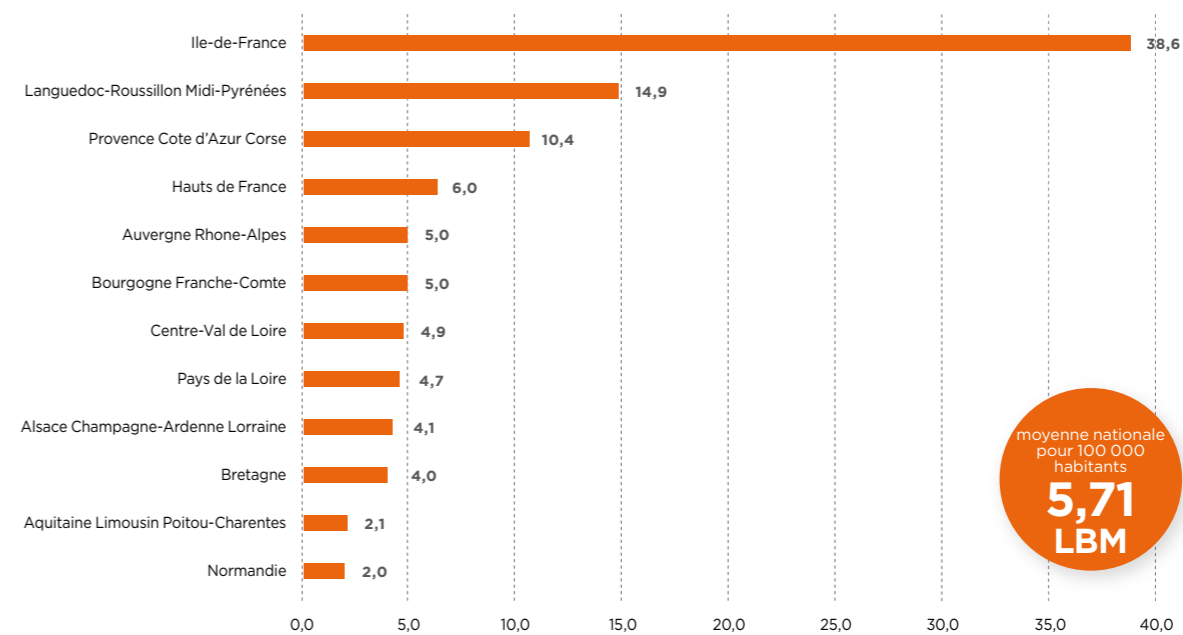
- Biologistes responsables (ex. : directeurs)
- Biologistes médicaux (ex. : directeurs adjoints)
- Remplaçants

RÉPARTITION DES POSTES OCCUPÉS PAR DES PHARMACIENS BIOLOGISTES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PUBLICS EN 2015



- Praticiens hospitaliers
- Assistants
- Praticiens attachés
- Praticiens contractuels

NOMBRE DE LBM POUR 100 000 HABITANTS



La densité de LBM par habitants révèle de réelles disparités entre les zones urbaines et les zones rurales. On note ainsi que l'écart de densité se situe de 2 à 38,6 LBM pour 100 000 hab pour une moyenne nationale de 5,7. On notera aussi sur le plan géographique la différence marquée de densité moyenne existante entre le Nord (hors Paris) et le Sud de la France.

RÉPARTITION DES PHARMACIENS BIOLOGISTES TOUTS SECTEURS CONFONDUS SUR LE TERRITOIRE



RÉPARTITION DES PHARMACIENS BIOLOGISTES DE 55 ANS ET PLUS



ACCÈS AUX EXAMENS DE BIOLOGIE

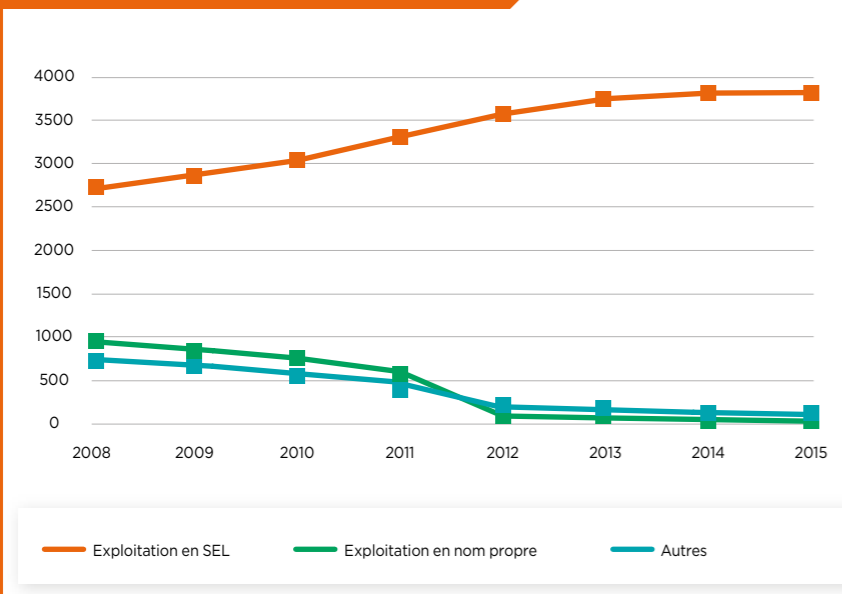


La carte de l'accès aux examens de biologie médicale en LBM privé met en lumière le contraste entre des zones de faible densité en laboratoires où les populations se situent de plus en plus loin des sites (zones blanches : accès supérieur à 30mn par voie routière), et des zones plus denses en milieu urbain ou de forte fréquentation. La couverture nationale reste préservée.



2 LES STRUCTURES JURIDIQUES

ÉVOLUTION DE LA FORME JURIDIQUE D'EXPLOITATION EN BIOLOGIE ENTRE 2008 ET 2015



ÉVOLUTION DES DIFFÉRENTES FORMES D'EXPLOITATION DE LBM

Le nombre de LBM exploitées en sociétés d'exercice libéral (SEL) est désormais stabilisé.

Les autres formes sociales d'exploitation sont résiduelles (quelques dizaines).

TYPE DE LABORATOIRES EXPLOITÉS PAR LES SEL

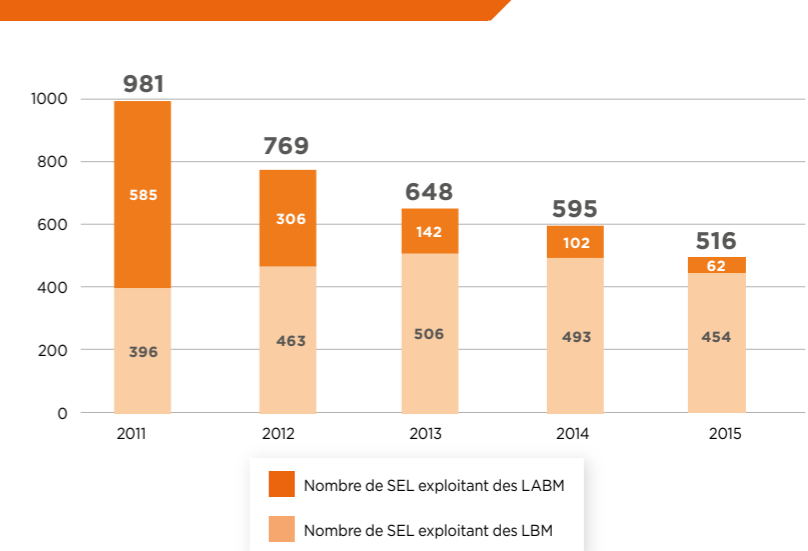
Le nombre de SEL exploitant des LBM* domine toujours plus celui exploitant des LABM** de type ancien, en conséquence de l'ordonnance du 13 janvier 2010. Le nombre de sites par LBM est en hausse en 2015.

Toutefois, après avoir adopté la nouvelle structure LBM, une majorité de laboratoires de biologie (59%) reste sous l'ancien format c'est à dire 5 sites au plus mais 35% (contre 32% en 2014) comptent désormais entre 6 et 20 sites et 6% exploitent désormais plus de 20 sites (contre 4% en 2014).

*Depuis Janvier 2010 : une SEL exploite un laboratoire de biologie médicale (LBM) implanté sur un ou plusieurs sites sans limitation de nombre

** Avant Janvier 2010 : une SEL pouvait exploiter jusqu'à 5 laboratoires d'analyses de biologie médicale (LABM) au maximum.

TYPE DE LABORATOIRES EXPLOITÉS PAR LES SEL



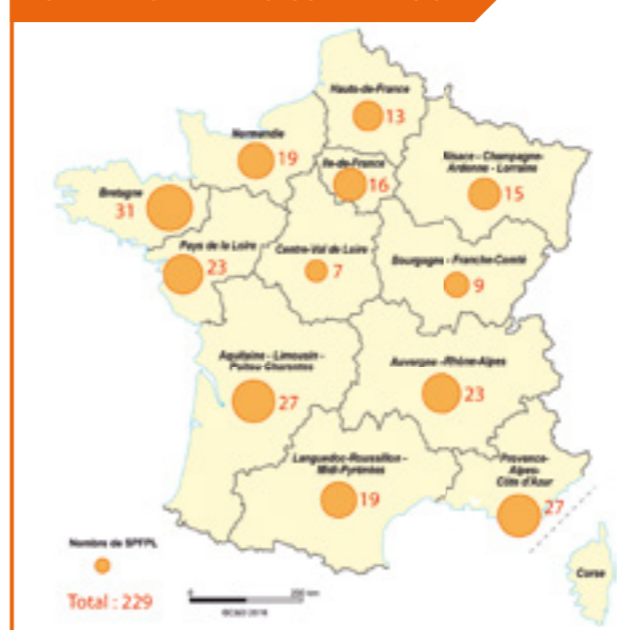
VARIATION DU NOMBRE DE SEL EXPLOITANT DES LABORATOIRES INSCRITES AU TABLEAU DE L'ORDRE DES PHARMACIENS ENTRE 2010 ET 2015



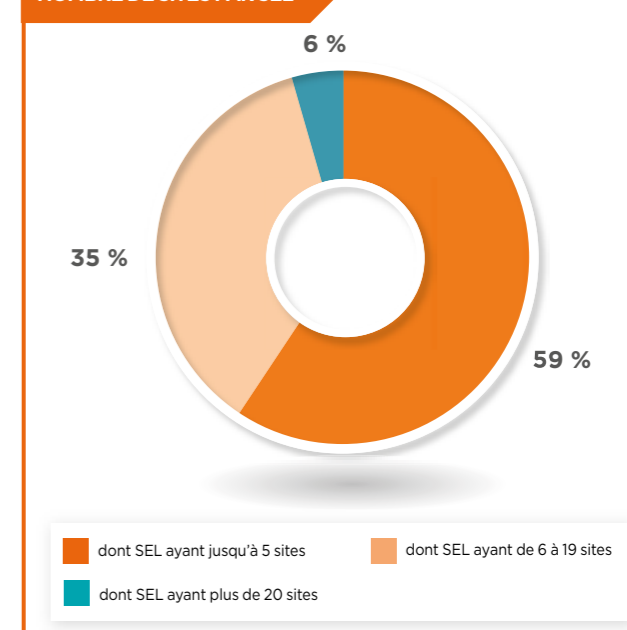
UN SECTEUR QUI SE CONCENTRE

Sous l'effet de la réforme de la biologie médicale de 2010, on constate une forte concentration (financière, économique, métier...) des LBM. Dans nombre de régions, le nombre de structures juridiques a été divisé par 2 en 5 ans.

NOMBRE DE SPFPL DE BIOLOGIE PAR RÉGION



NOMBRE DE SITES PAR SEL



NOMBRE DE SPFPL DE LA SECTION G EN 2015

Malgré un ralentissement, le nombre de SPFPL de biologistes médicaux poursuit sa croissance en 2015 ; augmentant de 40% par rapport à 2014.

	2014	2015	Poids	Évolution 2014/2015
Nombre de SPFPL	171	229	100%	x 1,3
Nombre de SPFPL avec des pharmaciens investisseurs en exercice dans une SEL détenue par la SPFPL	168	229	100%	x 1,4
Nombre de SPFPL avec des pharmaciens investisseurs n'étant pas en exercice dans une SEL détenue par la SPFPL	2	2	1%	x 1,0
Nombre de SPFPL ayant des participations dans des SEL	76	107	47%	x 1,4



CHIFFRES CLÉS

Pharmaciens inscrits à l'Ordre en 2015

3 585

(+1,9 % par rapport à 2014)

Âge moyen

42,1

(-0,1 par rapport à 2014)

Répartition Hommes / Femmes au global

♀ 62%

♂ 38%

Nombre d'établissements

820

(+0,5 % par rapport à 2014)

Nombre d'entreprises pharmaceutiques

470

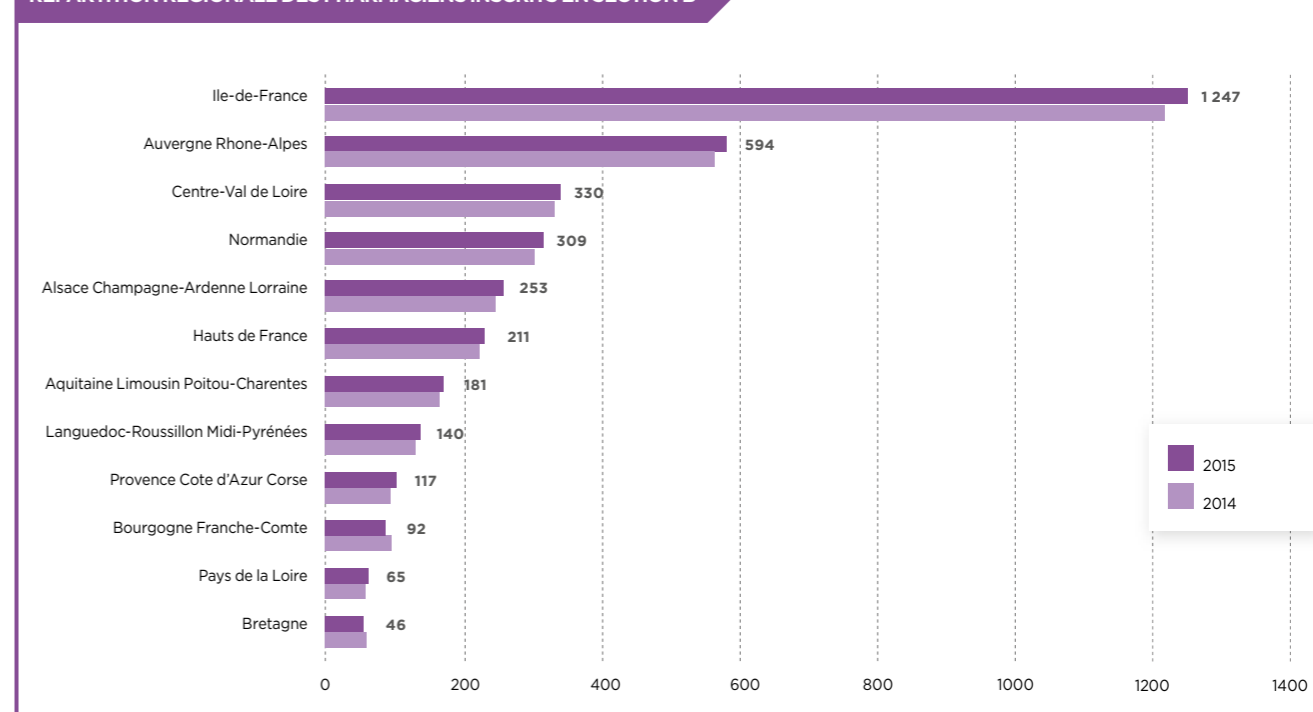
(+1,1 % par rapport à 2014)

1 RÉPARTITION PAR RÉGION / FONCTION

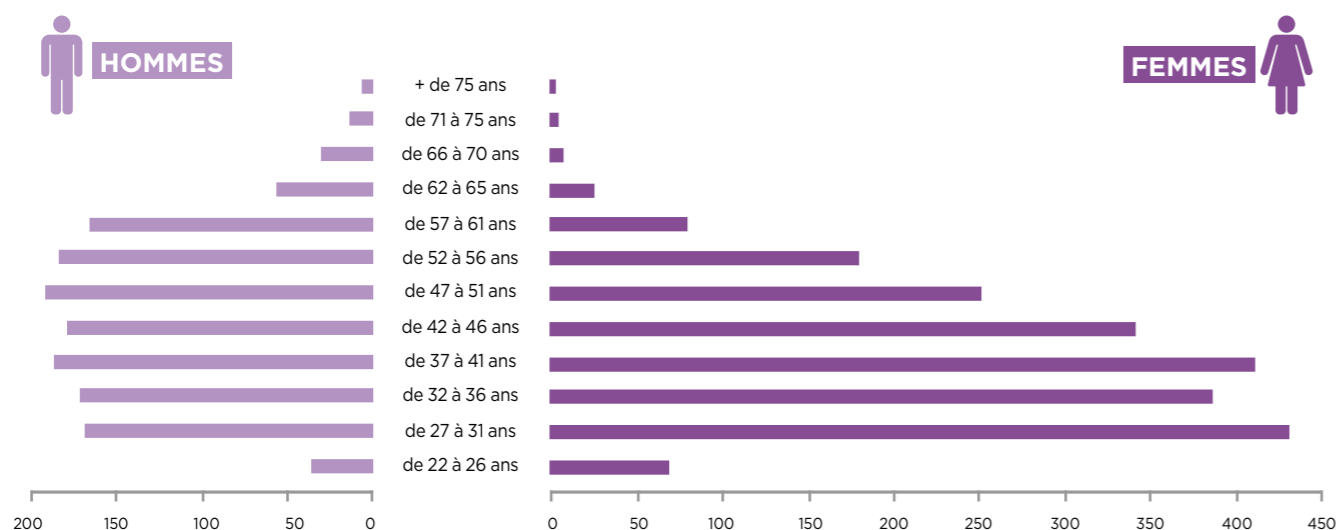
RÉPARTITION TERRITORIALE

- ▶ Au niveau national, le nombre de pharmaciens dans l'industrie est en hausse de 1,9% en 2015 soit 68 pharmaciens de plus.
- ▶ Les pharmaciens de l'industrie sont très concentrés sur le territoire, 35% d'entre eux sont regroupés en Ile-de-France, 14% se situent en Rhône-Alpes et 9% dans la région Centre.

RÉPARTITION RÉGIONALE DES PHARMACIENS INSCRITS EN SECTION B



PYRAMIDE DES ÂGES



RÉPARTITION PAR FONCTION

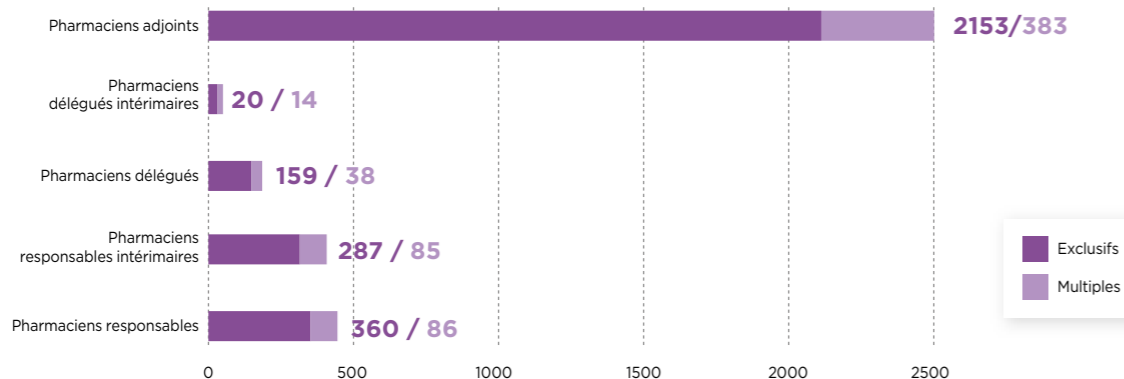
- ▶ Parmi les pharmaciens de l'industrie, la fonction de pharmacien adjoint prédomine (71%).
- ▶ On assiste en 2015 à un repli des effectifs de pharmaciens intérimaires (qu'ils soient responsables à - 6,5% ou délégués à - 19%) alors que les postes permanents (responsables, délégués et adjoints) progressent. Les exercices multiples ne concernent que 17% du total des pharmaciens industriels.

	2014			2015			Évolution 2014/2015
	Exclusifs	Multiples	Total	Exclusifs	Multiples	Total	
Pharmaciens responsables	352	89	441	360	86	446	+1,1 %
Pharmaciens responsables intérimaires	307	91	398	287	85	372	-6,5 %
Pharmaciens délégués	155	39	194	159	38	197	+1,5 %
Pharmaciens délégués intérimaires	26	16	42	20	14	34	-19,0 %
Pharmaciens adjoints	2 062	380	2 442	2 153	383	2 536	+3,8 %
Total	2 902	615	3 517	2 979	606	3 585	+1,9 %

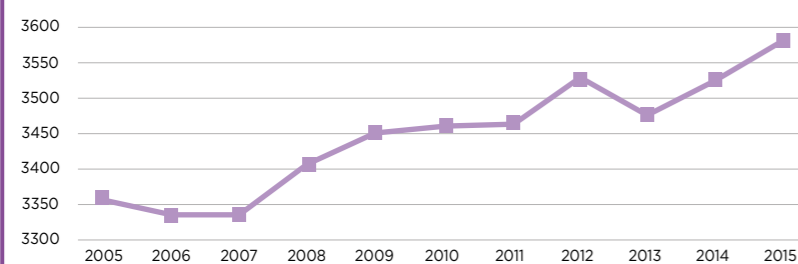


2 RÉPARTITION PAR FONCTION / ÉVOLUTION

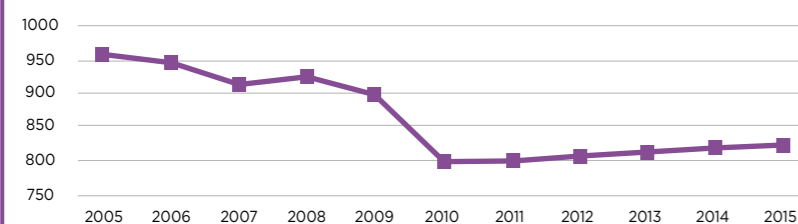
EFFECTIFS DES PHARMACIENS DE L'INDUSTRIE



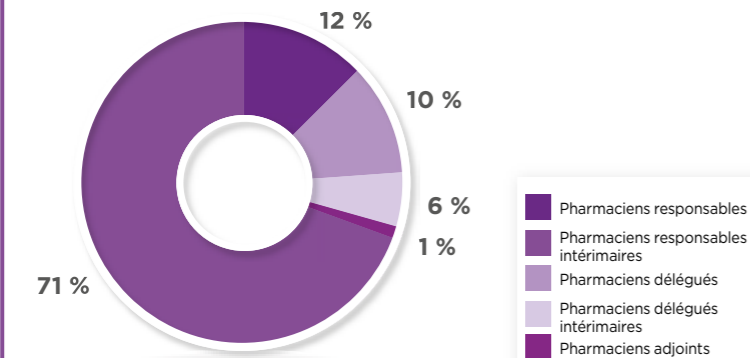
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PHARMACIENS DE LA SECTION B DEPUIS 2005



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DE LA SECTION B DEPUIS 2005



RÉPARTITION DES PHARMACIENS DE LA SECTION B PAR FONCTION EN 2015



Malgré la concentration des entreprises industrielles, **le nombre d'établissements de l'industrie pharmaceutique se maintient** depuis 5 ans et **le taux de présence moyen des pharmaciens poursuit son renforcement** avec 4,37 pharmaciens par établissement en 2015 contre 4,25 en 2013.



CHIFFRES CLÉS

Pharmaciens inscrits à l'Ordre en 2015

1 255

(-2,3 % par rapport à 2014)

Âge moyen

44,3

(-0,4 par rapport à 2014)

Répartition Hommes / Femmes au global

♀ **54%**
♂ **46%**

Nombre d'établissements

558

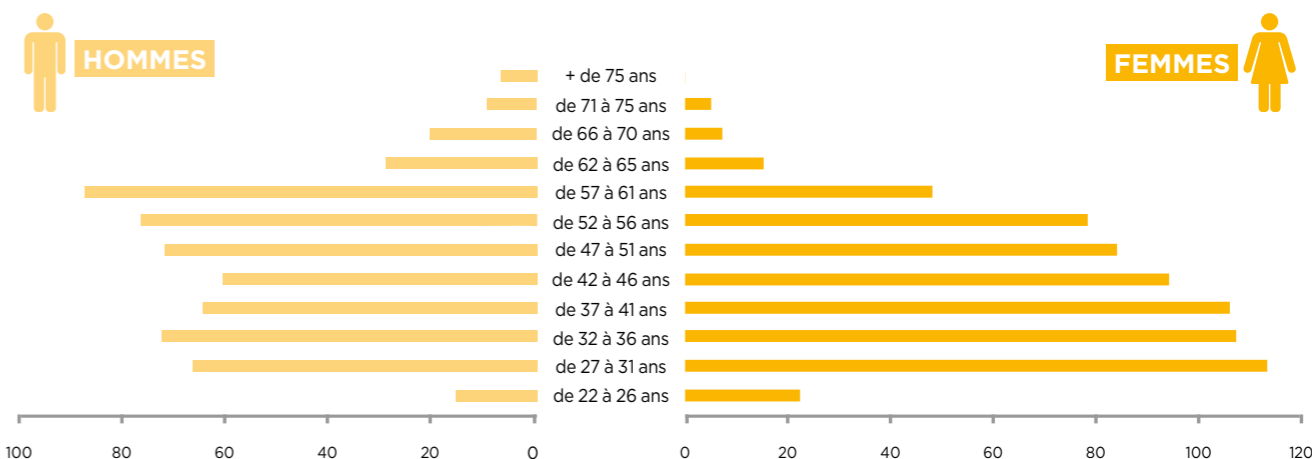
(-7,5 % par rapport à 2014)

Nombre d'entreprises

239

(1 de plus par rapport à 2014)

■ PYRAMIDE DES ÂGES



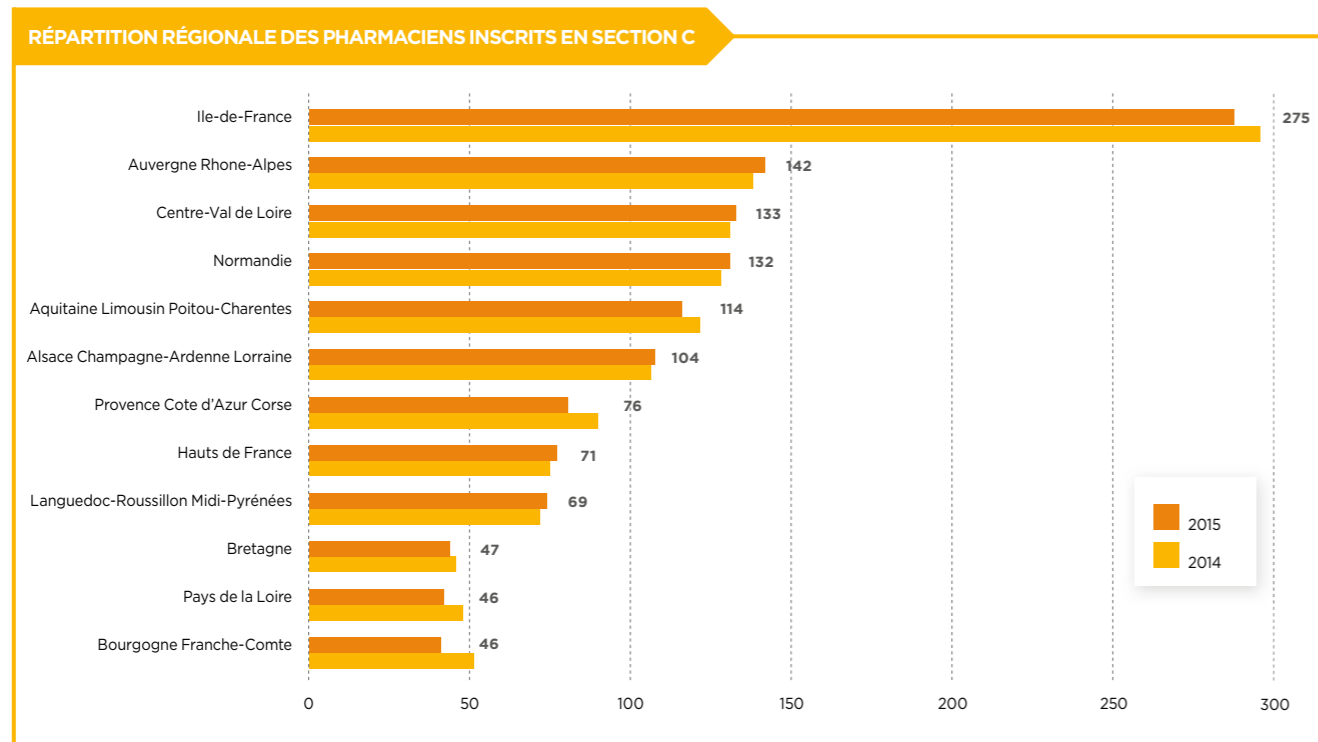


1 RÉPARTITION PAR RÉGION / FONCTION

RÉPARTITION TERRITORIALE

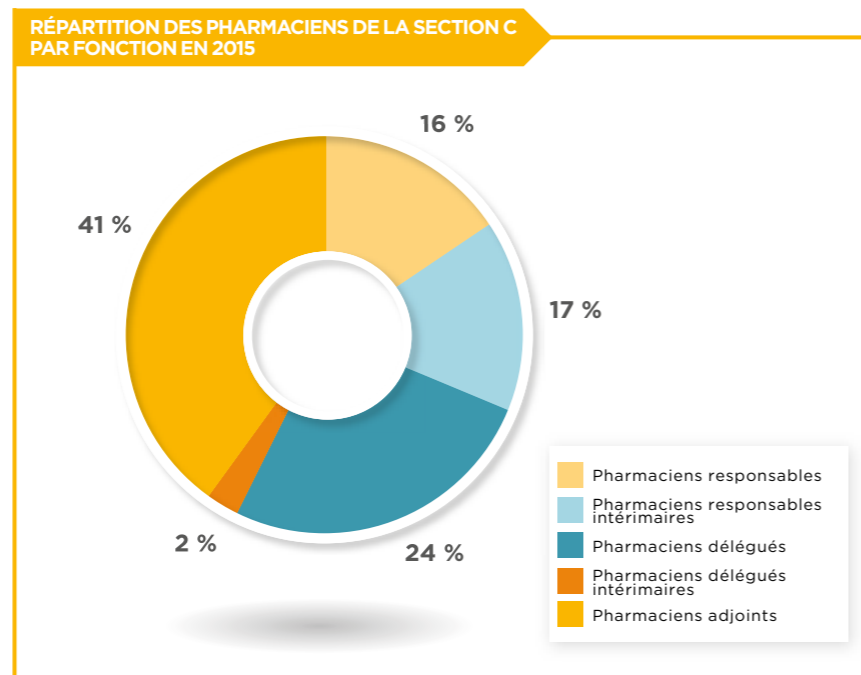
En 2015, le nombre de pharmaciens de la distribution en gros connaît une baisse de 2,4%. Ces professionnels restent très concentrés sur le territoire. Un pharmacien de la distribution en gros sur cinq exerce ainsi en Ile-de-France et les régions, Rhône-Alpes-Auvergne, Centre Val de Loire et Normandie sont celles qui en regroupent le plus après la région capitale.

Ainsi, la moitié de ces pharmaciens est située dans 4 des 13 nouvelles régions métropolitaines. Par opposition, 4 grandes régions accueillent chacune moins de 12% des pharmaciens de la distribution en gros.



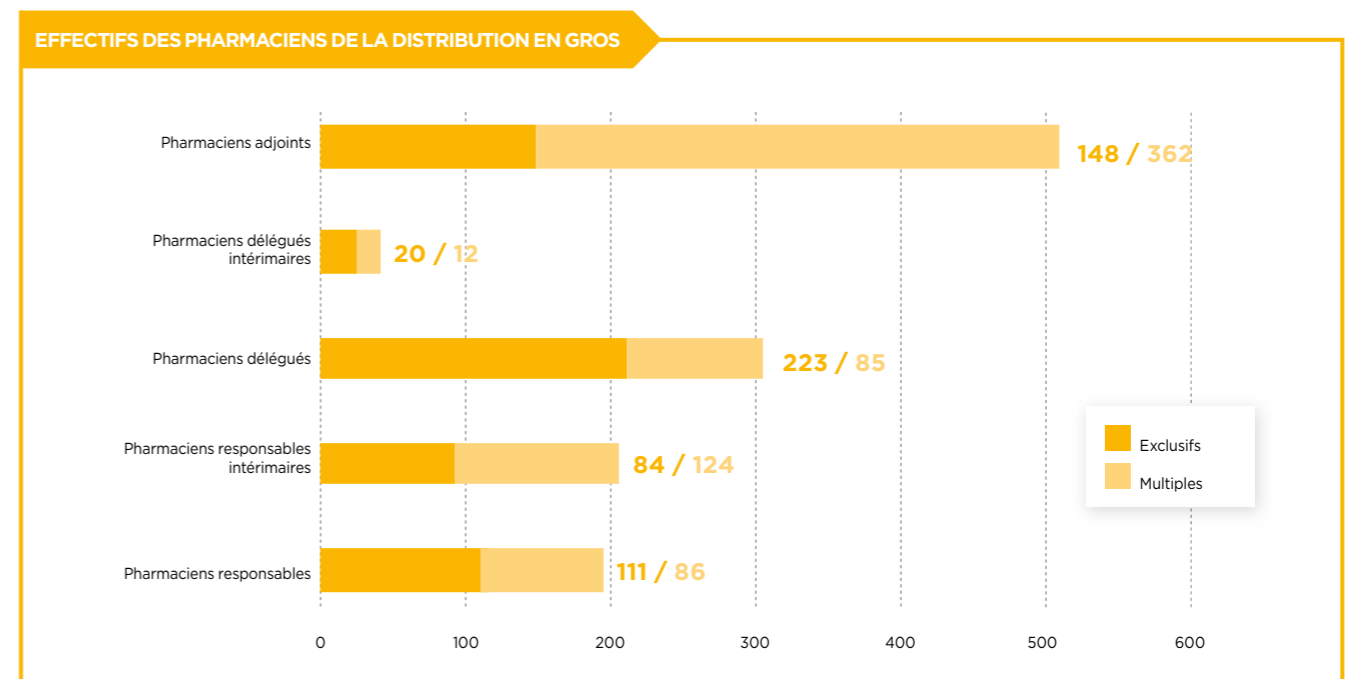
RÉPARTITION PAR FONCTION

Dans le secteur de la distribution en gros, les pharmaciens adjoints restent dominants avec 41% de l'effectif et moins d'un tiers des pharmaciens de la distribution en gros est soit pharmacien responsable, soit pharmacien responsable intérimaire (32%). Les pharmaciens délégués sont en diminution très sensible en 2015 par rapport à 2014 (-8%).



2 RÉPARTITION PAR FONCTION

	2014			2015			Évolution 2014/2015
	Exclusifs	Multiples	Total	Exclusifs	Multiples	Total	
Pharmaciens responsables	111	89	200	111	86	197	- 1,5 %
Pharmaciens responsables intérimaires	82	120	202	84	124	208	+ 3,0 %
Pharmaciens délégués	237	98	335	223	85	308	- 8,1 %
Pharmaciens délégués intérimaires	17	17	34	20	12	32	- 5,9 %
Pharmaciens adjoints	154	360	514	148	362	510	- 0,8 %
Total	601	684	1285	586	669	1255	- 2,3 %



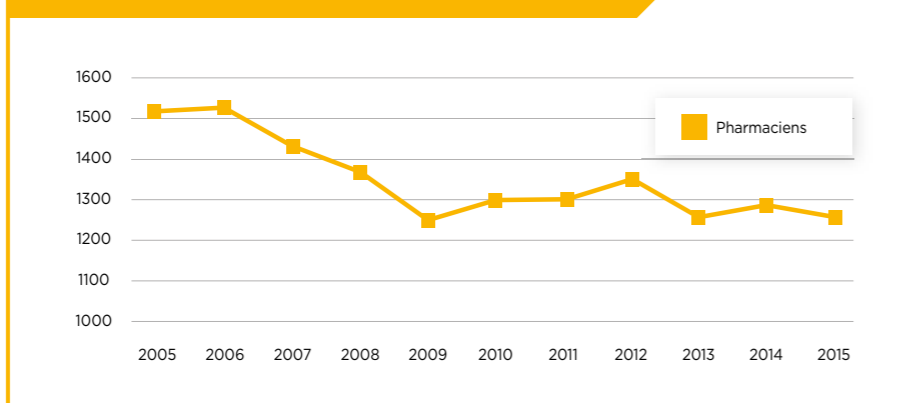


3 ÉVOLUTION

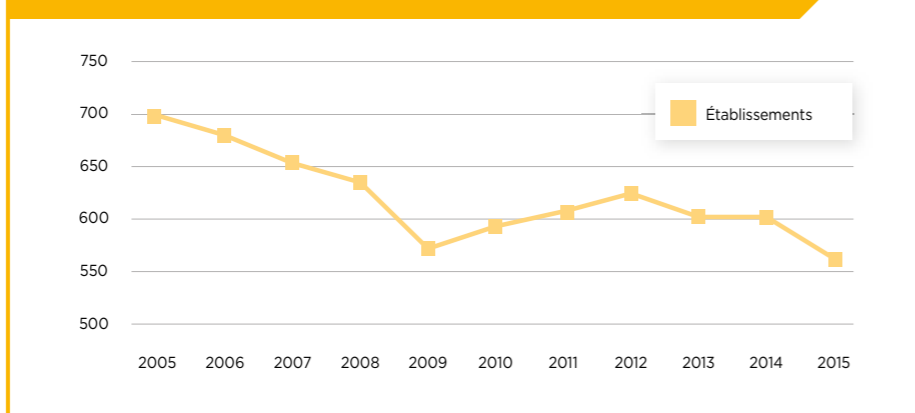
Depuis la forte augmentation d'effectif de 2005 due à la loi du 9 août 2004 qui a regroupé en section C l'ensemble des pharmaciens travaillant pour les entreprises de la distribution, une baisse lente et régulière s'est produite jusqu'en 2009. Cette dernière allait de pair avec la diminution du nombre d'établissements qui a connu un recul global de près de 10% sur la période. La légère remontée des effectifs observée de 2010 à 2012 a été essentiellement liée à l'apparition des « grossistes répartiteurs monosites ». Mais la décrue a repris depuis, pour revenir en 2015 au niveau de 2009.

En 2015, en moyenne, 2,2 pharmaciens travaillent dans un établissement de distribution en gros.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN SECTION C ENTRE 2005 ET 2014



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EN SECTION C ENTRE 2005 ET 2015



CHIFFRES CLÉS

Pharmaciens inscrits à l'Ordre en 2015

27 120

(-0,95 % par rapport à 2014)

Nombre de pharmacies

21 591

(-0,8 % par rapport à 2014)

Âge moyen

50,2

(+3,6 par rapport à la moyenne)

Répartition Hommes / Femmes au global

♀ **54,8%**
♂ **45,2%**

Nombre de transferts en 2015

230

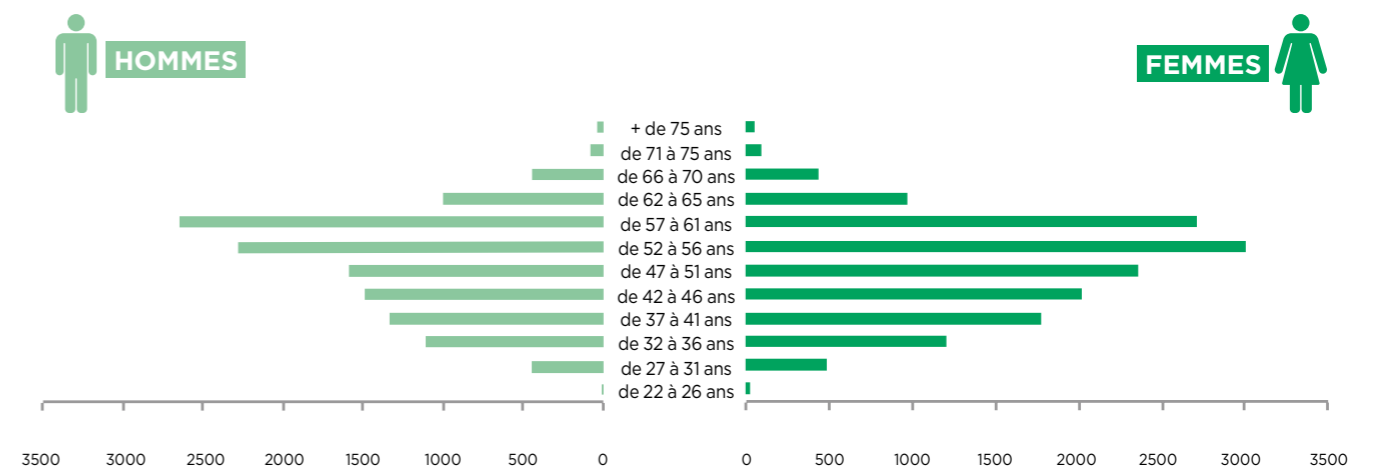
(-20% par rapport à 2014)

Nombre d'officines fermées en 2015

181

(+47% par rapport à 2014)

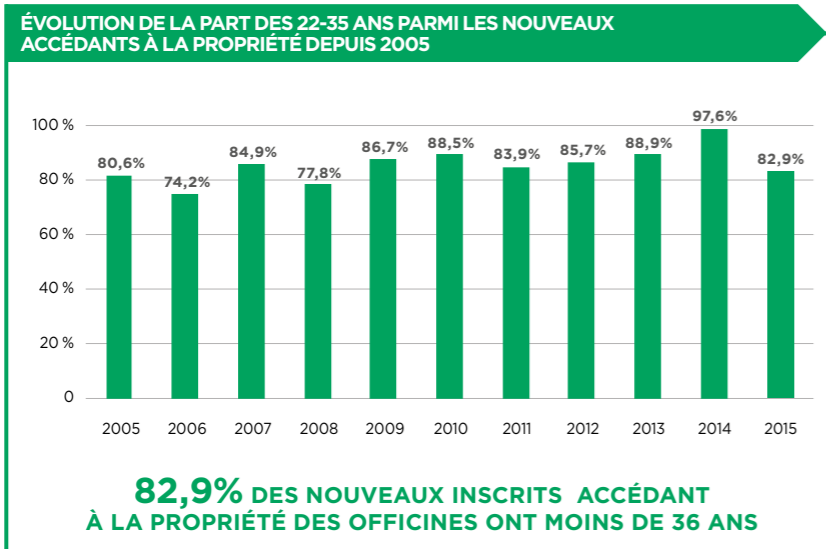
■ PYRAMIDE DES ÂGES





1 LES PHARMACIENS TITULAIRES : GEOGRAPHIE DE L'EXERCICE ET RECRUTEMENT

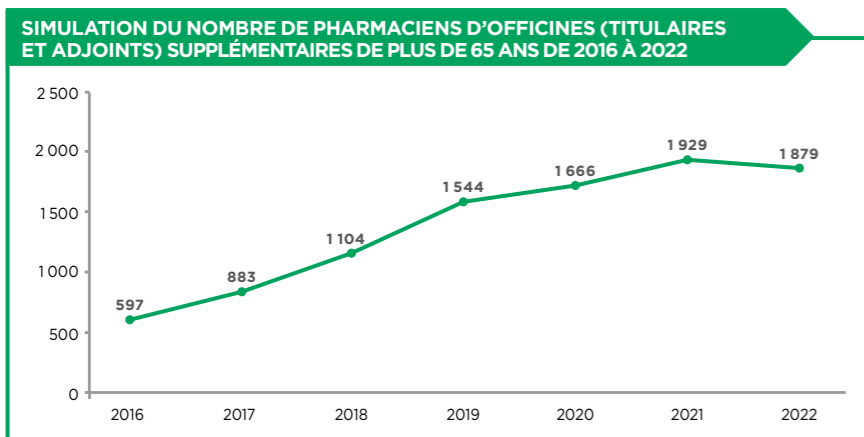
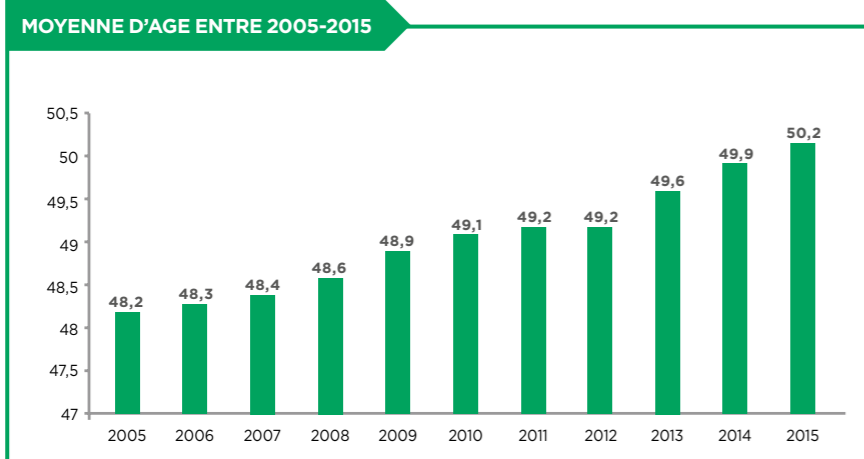
■ PREMIÈRES INSTALLATIONS



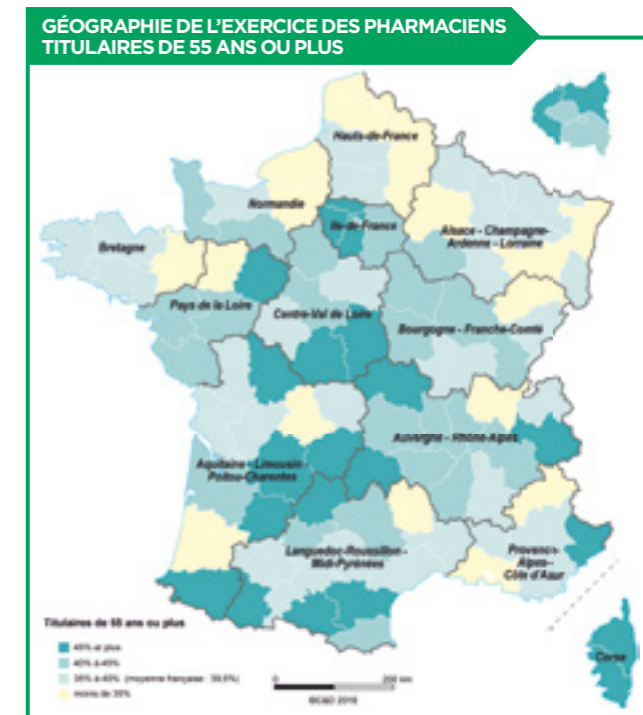
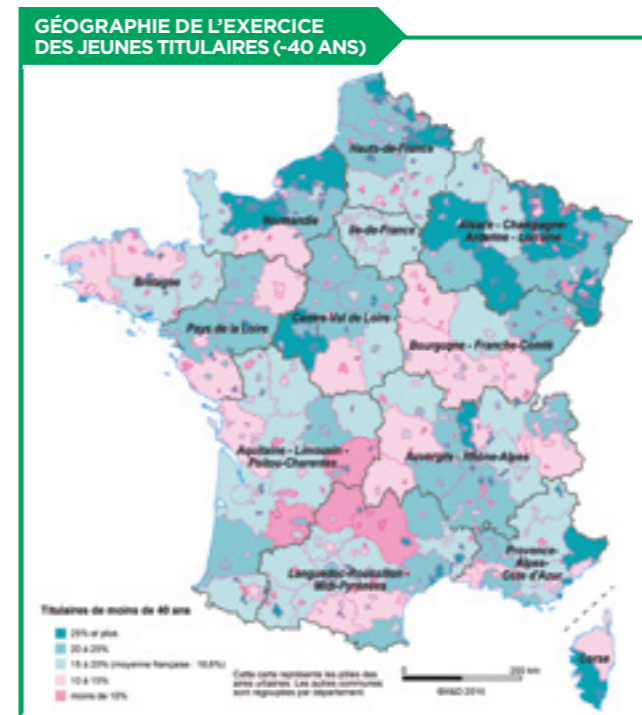
En 2015, le nombre de primo inscrits* en section A a encore baissé (35 primo inscrits contre 42 en 2014, 54 en 2013 et 77 en 2012) et demeure logiquement à un niveau faible.

Dans les dix dernières années, le nombre de premières inscriptions en tant que titulaire est passé de 3,3% à 1,3% du total des inscrits, il est donc exceptionnel d'entrer dans la profession en étant directement titulaire d'officine.

* La première inscription à l'Ordre après le diplôme obtenu s'est effectuée d'emblée en tant que titulaire d'officine.



Dans l'hypothèse où ils ne prendraient pas leur retraite avant la 65ème année, le nombre des pharmaciens d'officine (titulaires et adjoints) qui atteindront chaque année l'âge de 65 ans pourrait fortement augmenter jusqu'en 2021 avant de se stabiliser. Il existe ainsi une perspective de départs massifs de la profession sur 2 à 3 ans à la fin de la décennie.



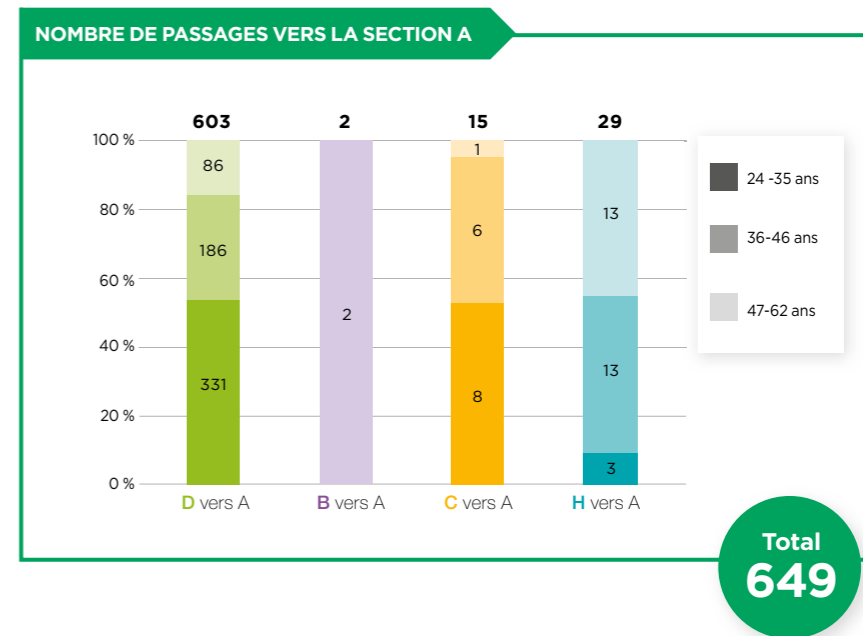
Les jeunes pharmaciens titulaires (- de 40 ans) ont tendance à privilégier la moitié Nord de la France avec une préférence alternative marquée pour l'Ouest normand ou pour le quart Nord-Picardie et Grand Est notamment dans les territoires les plus ruraux.

A l'opposé, le Sud-Ouest, le Centre et l'Île-de-France se caractérisent par une moyenne d'âge élevée des titulaires d'officine.

■ MOBILITÉ DES PHARMACIENS VERS LA SECTION A

Pour l'officine, le passage du statut de pharmacien adjoint à celui de titulaire s'effectue généralement dans les dix premières années d'exercice des pharmaciens. Plus le temps passe, plus celui-ci se raréfie. En revanche, 9/10^e des pharmaciens des établissements de santé qui ont opté pour l'installation en officine en 2015 avaient plus de 36 ans.

Pour le passage des métiers de la distribution à celui de titulaire d'officine, si 8 pharmaciens ont moins de 36 ans sur les 15 ayant effectués cette transition, aucun ne vient de section B, car il s'agit davantage de réorientations de carrière.





■ **TRANSFERTS, REGROUPEMENTS ET FERMETURES D'OFFICINES**

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Transferts d'officines	236	235	291	241	266	286	230
Regroupements	35	31	18	24	30	35	38
Restitutions de licences*	0	47	84	78	93	88	143

Les difficultés de mise en œuvre liées au «regroupement» prévu par le Code de la santé publique font que les pharmaciens titulaires continuent de lui préférer les rachats et cessions d'actifs entre officines ; opérations économiques plus faciles à réaliser et moins onéreuses notamment lorsque plusieurs officines se groupent pour un rachat suivi de fermeture.

L'habilitation de la loi de modernisation de notre système de santé à modifier par ordonnance les règles relatives à l'implantation des officines devrait permettre leur assouplissement et l'amélioration de l'adaptabilité du réseau.

En 2015, la quasi-totalité des 230 transferts d'officine, moins nombreux que les années précédentes s'est à nouveau effectuée à l'intérieur de la commune d'implantation (seulement 1 transfert intercommunal).

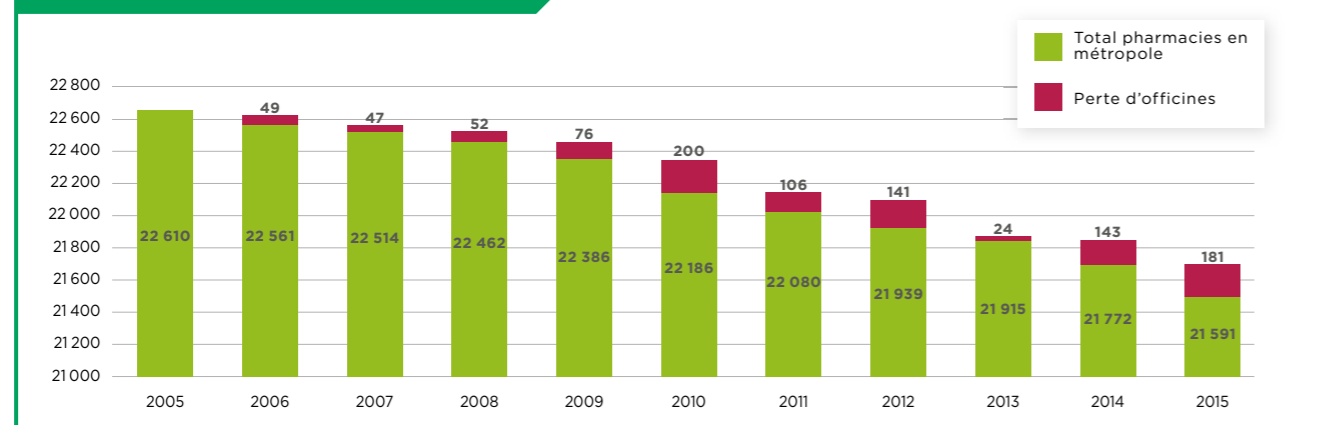
LES 10 DÉPARTEMENTS AYANT PERDU LE PLUS GRAND NOMBRE D'OFFICINES EN 2015

Département	Officines au 31/12/2015	Variation 2015 en Nombre
75 - PARIS	965	-10
94 - VAL DE MARNE	422	-8
63 - PUY DE DOME	248	-7
93 - SEINE ST-DENIS	428	-6
92 - HAUTS DE SEINE	488	-5
59 - NORD	948	-5
29 - FINISTERE	327	-5
69 - RHONE	586	-5
95 - VAL D'OISE	349	-5
76 - SEINE MARITIME	368	-4

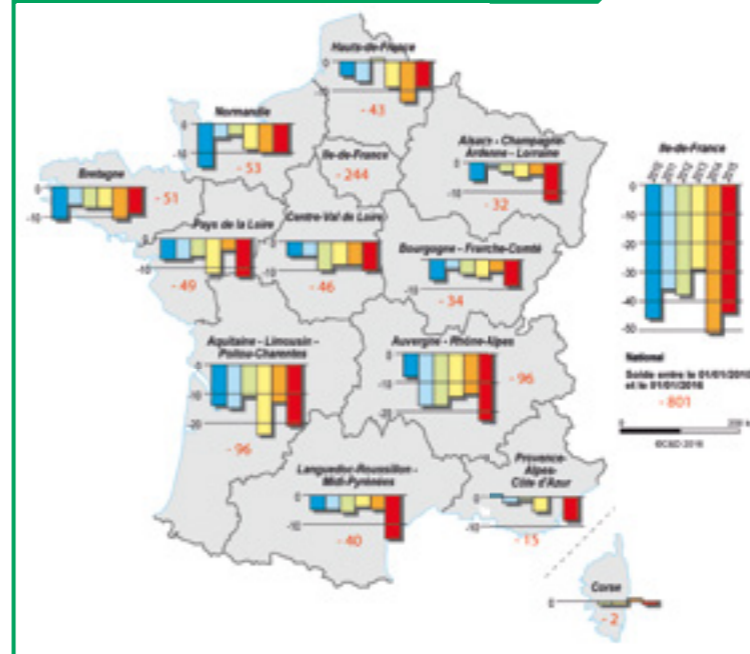
LES 10 DÉPARTEMENTS AYANT PERDU LE PLUS GRAND NOMBRE D'OFFICINES EN 2015 EN %

Département	Officines au 31/12/2015	Variation 2015 en pourcentage (nombre)
19 - CORREZE	107	-3,6% (-4)
61 - ORNE	98	-3,0% (-3)
52 - HAUTE-MARNE	66	-2,9% (-2)
63 - PUY DE DOME	248	-2,7% (-7)
32 - GERS	76	-2,6% (-2)
03 - ALLIER	156	-2,5% (-4)
86 - VIENNE	156	-2,5% (-4)
72 - SARTHE	182	-2,1% (-4)
16 - CHARENTE	139	-2,1% (-3)
39 - JURA	98	-2,0% (-2)

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OFFICINES SUR 10 ANS



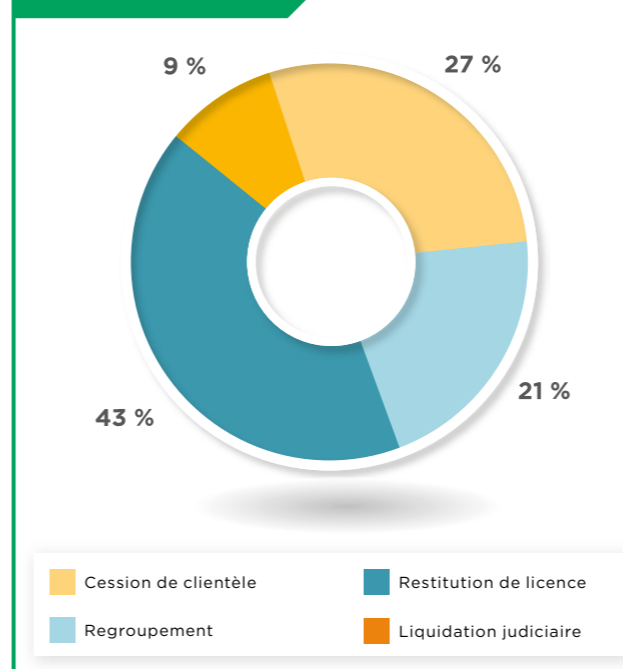
ÉVOLUTION DU RÉSEAU OFFICINAL DE 2010 À 2015 SOLDE DES FERMETURES ET CRÉATIONS



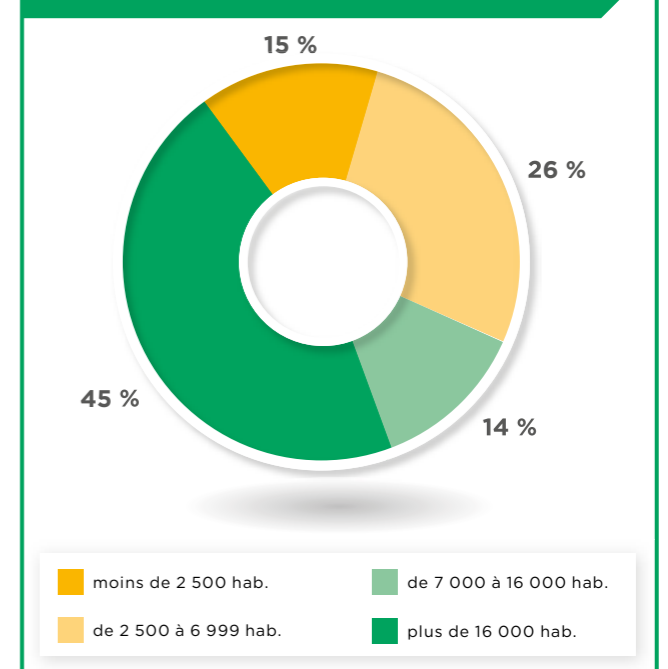
De 2010 à 2015, la France métropolitaine a perdu près de 800 pharmacies libérales. C'est de loin en Ile-de-France, avec 30% du total des disparitions sur 5 ans, que le nombre de fermetures est le plus important suivi de la région Rhône-Alpes. Pour autant, le réseau reste harmonieux sur l'ensemble du territoire.

L'accélération en 2015 du nombre de fermetures ne crée donc toujours pas de désert pharmaceutique.

MODES DE FERMETURES



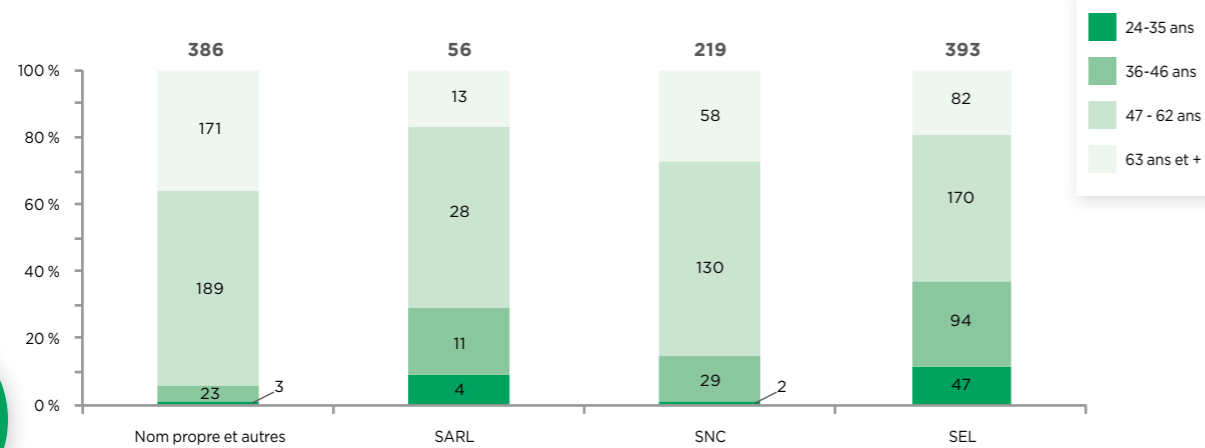
RÉPARTION DES FERMETURES PAR TAILLE DE COMMUNE





LES CESSIONS D'OFFICINES

NOMBRE DE CESSIONS D'OFFICINES PAR ÂGE ET STRUCTURE JURIDIQUE EN 2015



935
 cessions
 en France
 métropolitaine
 en 2015

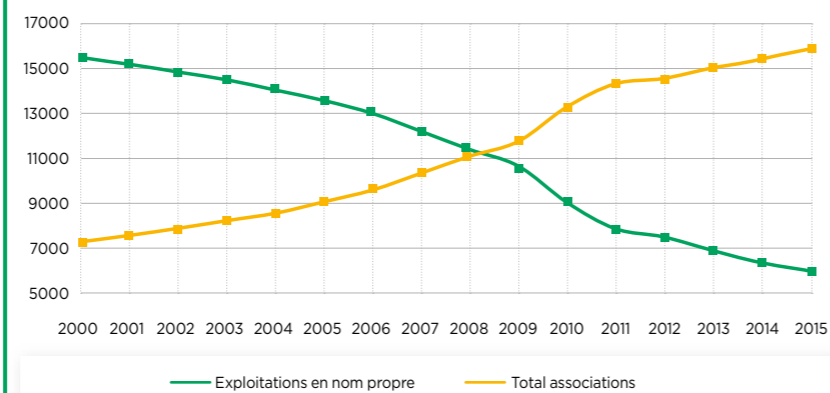
2 LES MODES D'EXPLOITATION DES OFFICINES

Depuis 10 ans, l'évolution des structures d'exploitation des officines est caractérisée par un double phénomène.

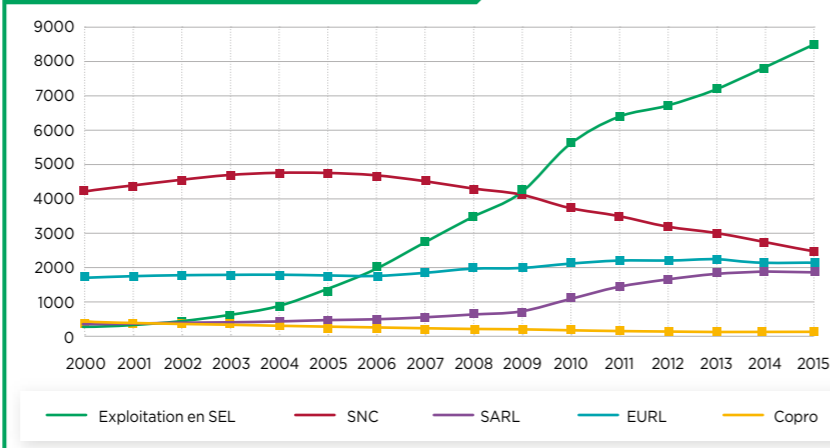
La première tendance est la préférence irréversible pour la forme d'exploitation en société par rapport à l'exploitation en nom propre. L'écart entre ces deux formes d'exploitation ne cesse de grandir depuis 2009. On notera qu'à côté du dynamisme des SEL, le nombre d'officines exploitées en SARL continue de croître légèrement depuis 2008, tandis que tous les autres modes d'exploitation régressent. En 10 ans, la proportion d'officines exploitées en SEL ou en SARL est passée de 9% en 2005 à 49% en 2015.

La seconde tendance est, au sein de l'exercice en société, la très forte croissance des entreprises exploitées en société d'exercice libéral (SEL) dont le nombre s'est vu multiplié par plus de 25 entre 2000 et 2015. La SEL est devenue en 2009 le 1er mode d'exploitation en association et l'écart a grandi à nouveau en 2015 avec 592 SEL supplémentaires.

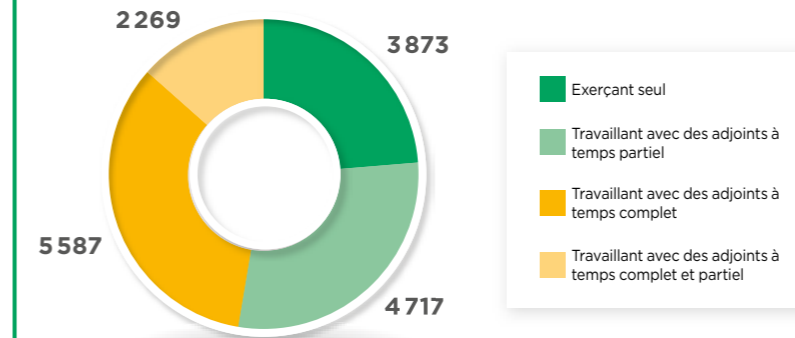
ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS EN NOM PROPRE ET EN ASSOCIATION DES OFFICINES DEPUIS 2000



ÉVOLUTION DES STRUCTURES JURIDIQUES DES OFFICINES EN ASSOCIATION DEPUIS 2000



TYPLOGIE DES PHARMACIES AVEC UN SEUL TITULAIRE



Parmi les 16 446 officines n'ayant qu'un seul pharmacien titulaire, ce dernier n'exerce sans autre confrère salarié, que dans 24% des cas (3873 officines), tandis que 76% de ces officines recourent à la collaboration d'au moins un pharmacien adjoint à temps partiel.

TYPLOGIE DES OFFICINES EN 2015

Type	Nombre d'officines
OFFICINES AYANT 1 TITULAIRE*	16 446
pas d'adjoints	3 873
ayant 1 adjoint	7 622
ayant 2 adjoints	3 668
ayant + de 2 adjoints	1 283
OFFICINES AYANT 2 TITULAIRES	4 784
pas d'adjoints	2 199
ayant 1 adjoint	1 670
ayant 2 adjoints	626
ayant + de 2 adjoints	289
OFFICINES AYANT 3 TITULAIRES ET +	361
pas d'adjoints	179
ayant 1 adjoint	99
ayant 2 adjoints	49
ayant + de 2 adjoints	34
TOTAL GÉNÉRAL	21 591

*Incluant les gérants après décès

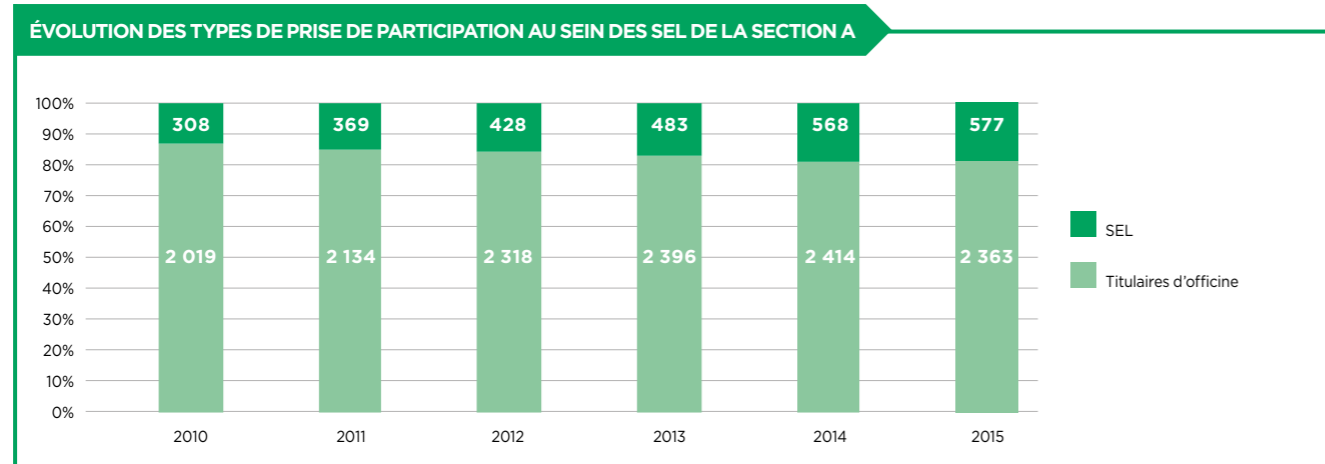
SEL + SARL

Année	SEL + SARL	%
2005	2 016	9%
2006	2 632	12%
2007	3 471	15%
2008	4 326	19%
2009	5 138	23%
2010	6 930	31%
2011	8 112	37%
2012	8 666	39%
2013	9 308	42%
2014	10 031	46%
2015	10 642	49%



LES PRISES DE PARTICIPATION EN CAPITAL DANS LES SEL						
	2013	%	2014	%	2015	%
Nombre de SEL en section A	7 403	100%	8 053	100%	8 645	100
Titulaires d'officines						
Nombre de titulaires d'officines ayant 1 participation dans une autre SEL	2 021	27,3%	2 039	25,3%	2 014	23,3%
Nombre de titulaires d'officines ayant 1 participation dans deux autres SEL	375	5,1%	375	4,7%	349	4,0%
Total	2 396	32,4%	2 414	30,0%	2 363	27,3%
SEL						
Nombre de SEL ayant 1 participation dans une autre SEL	399	5,4%	479	5,9%	490	5,7%
Nombre de SEL ayant 1 participation dans deux autres SEL	84	1,1%	89	1,1%	87	1,0%
Total	483	6,5%	568	7,1%	577	6,7%
Nombre de SEL avec des investisseurs pharmaciens adjoints	X	X	50	0,6%	63	0,7%
Pharmaciens et SEL possédant au moins 1 participation dans une autre SEL	2 879	38,9%	2 982	37,0%	2 940	34,0%

Les SEL se révèlent attractives en termes de prise de participation et facilitent l'intégration de nouveaux associés. Près de 40% d'entre elles ont au moins deux sources de capital (provenant d'associés exerçants, de pharmaciens individuels associés extérieurs ou d'autres SEL). Le pourcentage de prises de participations par des pharmaciens directement ou des SEL régresse légèrement du simple fait de l'alternative offerte par la prise de participation en SPFPL (cf. ci-après).



EFFECTIFS ET COMPOSITION DES SPFPL (SOCIÉTÉS DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES DE PROFESSIONS LIBÉRALES) INSCRITES EN SECTION A					
	2013	2014	2015	Poids	Évolution 2015/2014
Nombre de SPFPL	140	479	860	100%	x 1,8
Nombre de SPFPL avec des pharmaciens investisseurs individuels	21	48	64	7%	x 1,3
Nombre de SPFPL avec des pharmaciens investisseurs en exercice dans une SEL détenue par la SPFPL	125	425	764	89%	x 1,8
Nombre de SPFPL avec des pharmaciens investisseurs pharmaciens adjoints	5	17	29	3%	x 1,7
Nombre participations de SPFPL dans des SEL	185	401	708	82%	x 1,8

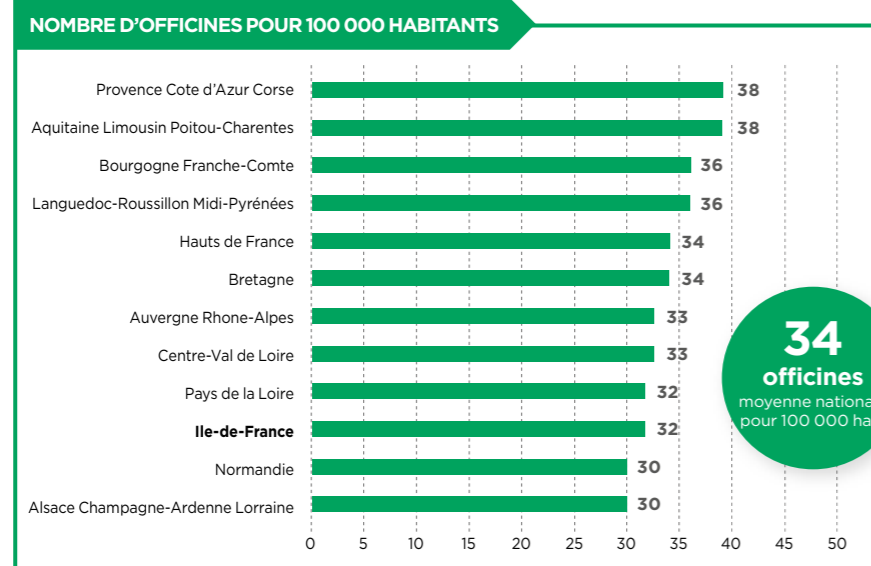
La possibilité permise par le décret de juin 2013, la création de sociétés de participations financières de professions libérales (SPFPL) a connu un réel succès auprès de pharmaciens déjà associés en SEL puisque le nombre de SPFPL inscrites au tableau été multiplié par plus de 6 en deux années passant de 140 à 860. La participation des pharmaciens adjoints progresse en 2015, il y a désormais parmi elles 29 SPFPL qui ont dans leur capital un adjoint.



3 RÉPARTITION TERRITORIALE ET DENSITÉ PHARMACEUTIQUE

Le nombre d'habitants par pharmacie approche désormais 3000.

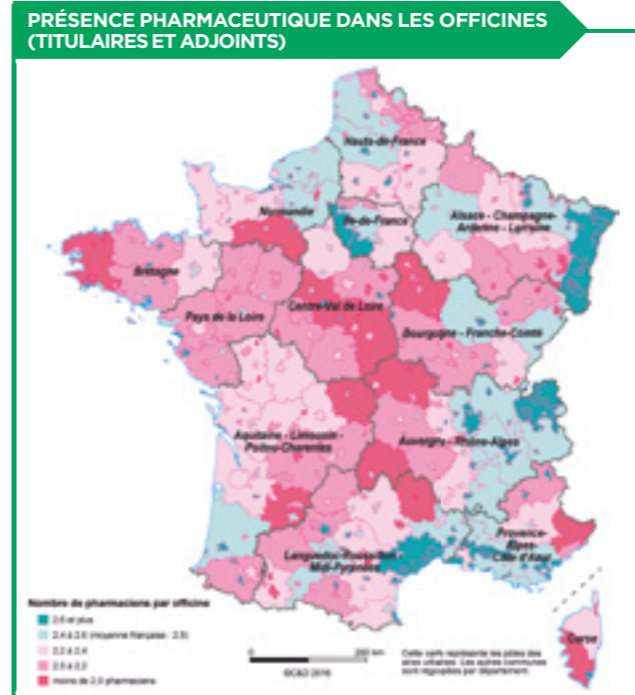
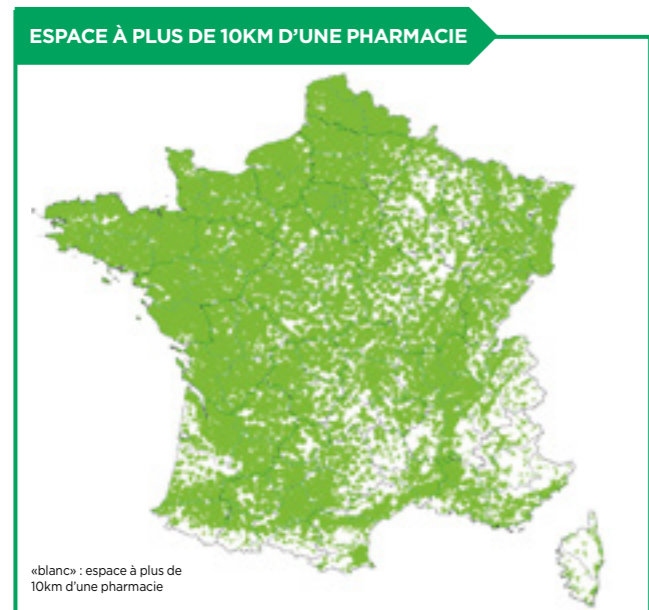
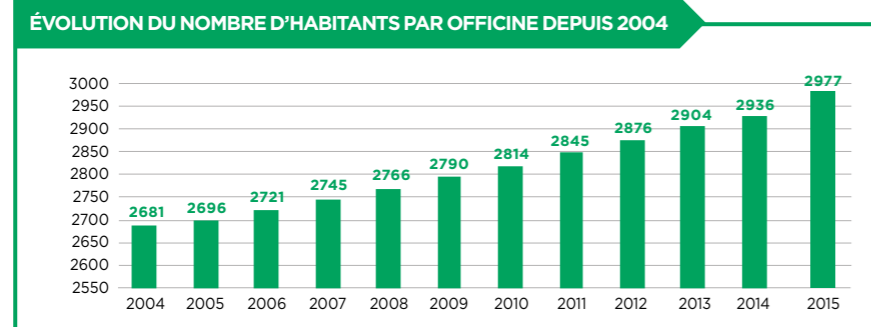
On notera que l'Ile-de-France à laquelle est parfois attachée la notion de « zone surdense » ne vient qu'au 10^{ème} rang des régions françaises en nombre d'officines pour 100 000 habitants ; donc au-dessous de la moyenne nationale.



Nombre d'officines par taille de commune

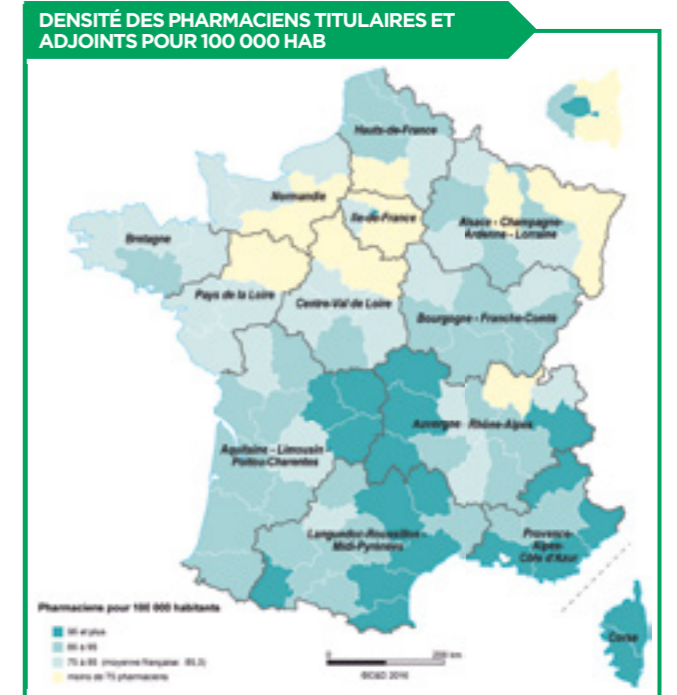
Taille de la commune	Officines au 31/12/2015
< 2 000 habitants	3 943
de 2 000 à 4 999	3 651
de 5 000 à 29 999	6 800
de 30 000 à 49 999	1 910
50 000 à 99 999	1 623
100 000 à 199 999	1 345
> 200 000	2 319

Constituant un réseau de proximité sur tout le territoire, **35% des officines se situent dans des communes de moins de 5000 hab.**



En moyenne, les officines assurent la présence d'un peu plus de deux pharmaciens avec des typologies géographiques marquées.

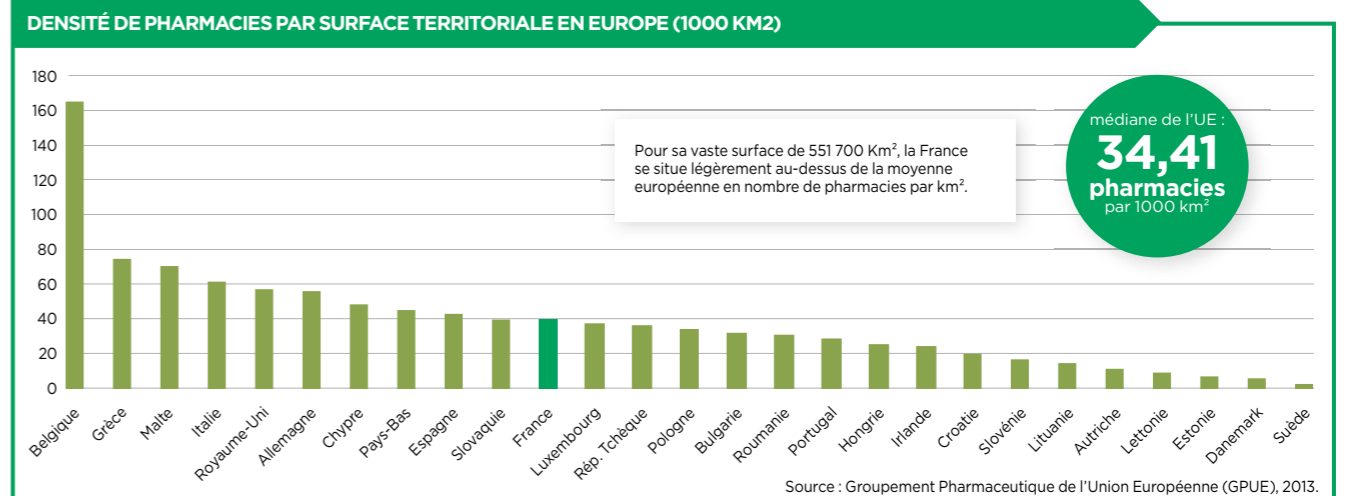
Aux territoires très ruraux à dominante agricole et peu dense de la France de l'Ouest et du Centre où la petite officine domine, s'oppose une France du croissant Nord Est Midi, celle des frontières et des zones touristiques où les officines accueillent systématiquement plus de deux pharmaciens. Si les quelques secteurs dynamiques des marches Est et Sud se renforcent, la grande majorité des départements du Centre et de l'Ouest du pays voient leurs effectifs diminuer.



La densité pharmaceutique par habitant en nombre d'officines comme de pharmaciens confirme la répartition harmonieuse des pharmacies sur l'ensemble du territoire national avec un léger contraste Nord-Sud.

Au nord d'une ligne La Rochelle - Lac Léman, les zones fortement urbanisées se caractérisent par d'importants surnombres d'officines. Pour autant, la plupart des départements de cet ensemble se trouvent au-dessous de la moyenne française qui est de 85 pharmaciens (titulaires et adjoints) pour 100 000 habitants. Le grand Bassin Parisien et les départements limitrophes ainsi que les départements de droit local (la Moselle et l'Alsace où les règles d'implantation étaient historiquement plus strictes) sont marqués par une faible densité de pharmaciens (moins de 75 pharmaciens pour 100 000 habitants). Dans la moitié Sud, la majorité des départements se trouve au-delà de 85 pharmaciens pour 100 000 habitants. On y distingue des zones de forte densité liées au faible peuplement (Limousin, Cantal, Allier, ...) qui contrastent avec celles liées à la dynamique des zones touristiques en croissance démographique structurelle et saisonnière (Hérault, Bouches du Rhône, Var, Savoie, ...).

COMPARAISON EUROPÉENNE





CHIFFRES CLÉS

Pharmaciens inscrits à l'Ordre en 2015

27 906

(+1,3 % par rapport à 2014)

Âge moyen

43,6

(+0,1 par rapport à 2014)

Répartition Hommes / Femmes au global

♀ 81%

♂ 19%

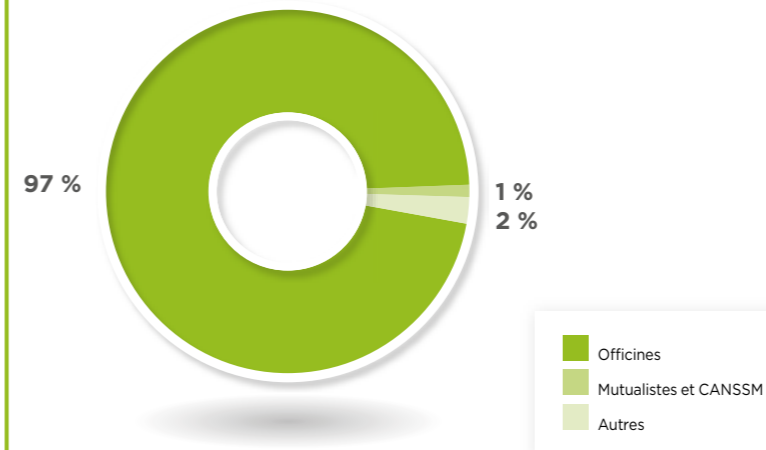
Nombre d'inscrits exerçant en pharmacie libérale

26 882

(+1,1 % par rapport à 2014)

RÉPARTITION TERRITORIALE / FONCTIONS

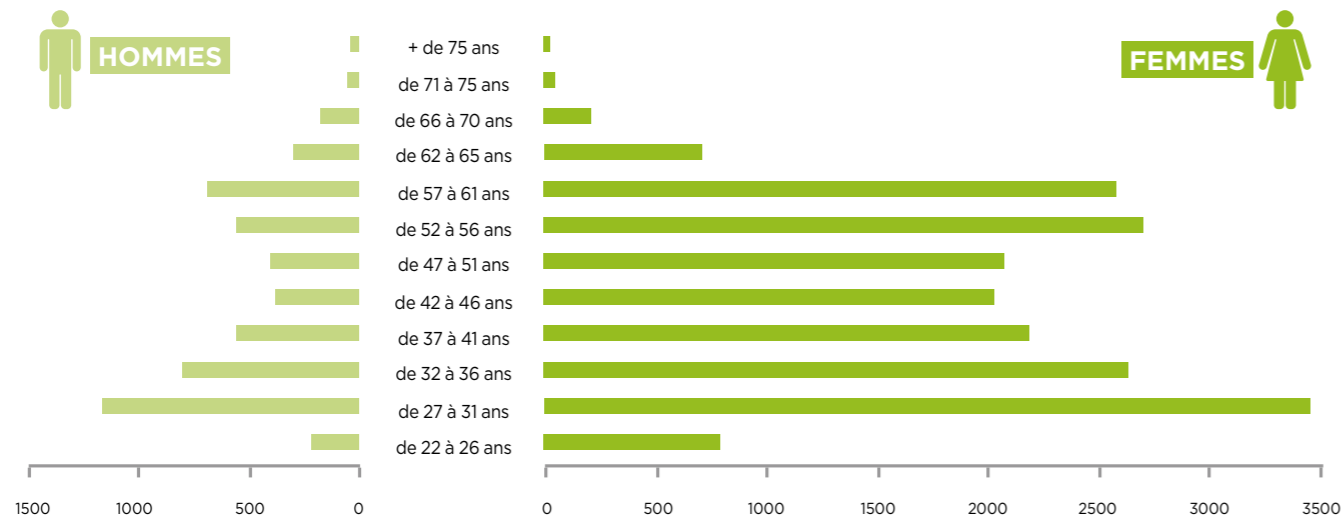
EFFECTIFS DES PHARMACIENS DE LA SECTION D



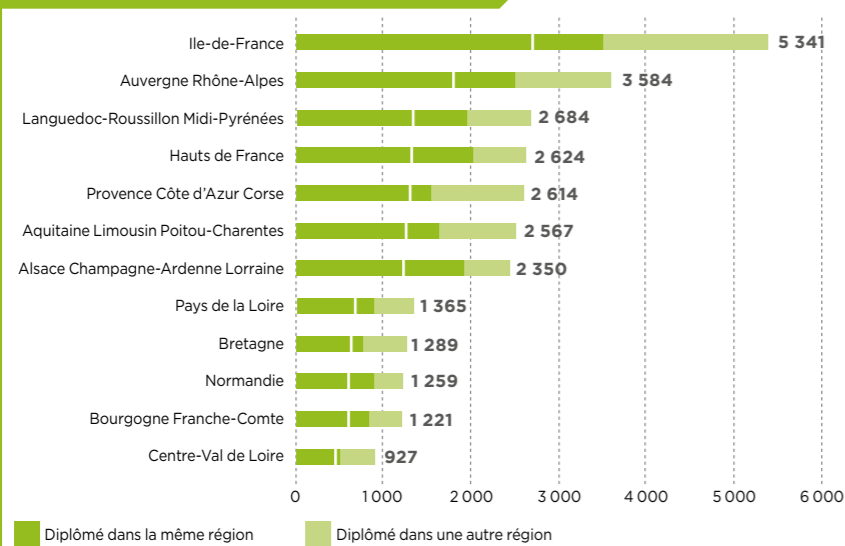
Les effectifs de la section D augmentent à nouveau légèrement en 2015 (+1,3%) essentiellement sous l'impulsion des pharmaciens d'officine intérimaires (+7,8%). En contraste, le repli des pharmaciens mutualistes et miniers se poursuit inexorablement (-7,7%).

La croissance du nombre de pharmaciens chargés de la dispensation des gaz à usage médical se poursuit également (+6,7% en 2015) dans le contexte de la publication des textes réorganisant cette activité.

PYRAMIDE DES ÂGES



ORIGINE DU DIPLÔME DES INSCRITS EN SECTION D



Les pharmaciens adjoints se distinguent par une faible mobilité territoriale, en moyenne 66% d'entre eux exercent dans la même région que celle où ils ont obtenu leur diplôme.

Ce pourcentage atteint même plus de 80% en Alsace ou en Nord Pas-de-Calais. La majorité des adjoints les plus mobiles exerce dans une région limitrophe et 10% en moyenne d'entre eux font le choix de l'Ile-de-France.

NOMBRE D'ADJOINTS PAR OFFICINE



La répartition des pharmaciens adjoints d'officine est marquée par un contraste Est-Ouest. La moitié Est du territoire concentre un plus grand nombre d'adjoints par officine (Languedoc-Roussillon, PACA, Rhône-Alpes, Moselle et Alsace). A l'inverse, le centre de la France et le grand Ouest, hormis certains départements (Somme, Yvelines, Haute-Garonne...) comptent un nombre moyen d'adjoints moins important.

RÉPARTITION DES PHARMACIENS ADJOINTS DE 55 ANS OU PLUS



Les pharmaciens adjoints d'officine ayant plus de 55 ans se trouvent dans les mêmes zones géographiques que leurs confrères titulaires, mais avec des nuances départementales et en moindre proportion.

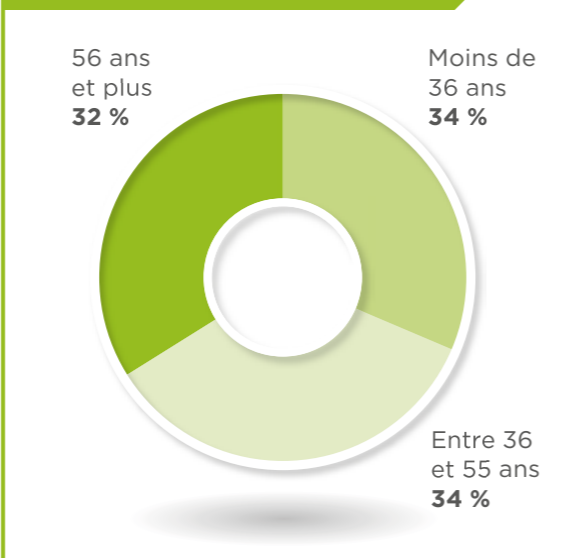


Le nombre de pharmaciens d'officine intérimaires avait connu en 2009, 2010 et 2012, une croissance soutenue, ralentie deux années, mais elle retrouve une sensible vigueur en 2015 (+7,8%), signe des difficultés croissantes du secteur. Le statut d'intérimaire concernant à part égale l'ensemble des classes d'âge des pharmaciens d'officine.

ÉVOLUTION DES PHARMACIENS INTÉRIMAIRES DE 2008 À 2015

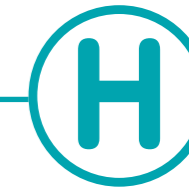


NOMBRE DE PHARMACIENS D'OFFICINE INTÉRIMAIRES PAR TRANCHE D'ÂGE EN 2015



■ RÉPARTITION TERRITORIALE / FONCTIONS

		2014		2015		Évolution 2014/2015
		Effectif	%	Effectif	%	
En officines	Pharmaciens adjoints	22 870	83,0	22 876	82,2	0,03 %
	Pharmaciens d'officine intérimaires	3 623	13,2	3 907	14,0	7,84 %
	Pharmaciens gérants après-décès	24	0,1	27	0,1	12,5 %
	Pharmaciens remplaçants titulaires	78	0,3	72	0,3	-7,7 %
	Sous-total	26 595	96,6	26 882	96,6	1,1 %
En pharmacies mutualistes et CANSSM	Pharmaciens gérants de pharmacies mutualistes	56	0,2	53	0,2	-5,4 %
	Pharmaciens adjoints de pharmacies mutualistes	117	0,4	110	0,4	-6,0 %
	Pharmaciens gérants de pharmacies des CANSSM	57	0,2	49	0,2	-14,0 %
	Pharmaciens adjoints de pharmacies des CANSSM	69	0,3	64	0,2	-7,2 %
	Sous-total	299	1,1	276	1,0	-7,7 %
Autres exercices	Pharmaciens chargés de la dispensation des gaz à usage médical	400	1,5	500	1,5	25 %
	Pharmaciens-conseils de l'assurance maladie	151	0,5	147	0,5	-2,6 %
	Pharmaciens relevant des équipes mobiles de soins	59	0,2	55	0,2	-6,8 %
	Pharmaciens exercices divers	40	0,1	46	0,2	15,0 %
	Sous-total	650	2,4	748	2,4	15,1 %
Total	27 544	100	27 906	100	1,3 %	



CHIFFRES CLÉS

Pharmaciens inscrits à l'Ordre en 2015

6 991

(+3,7 % par rapport à 2014)

Âge moyen

44,7

(+0,1 par rapport à 2014)

Répartition Hommes / Femmes au global

♀ **75%**♂ **25%**

Nombre d'inscrits en établissements publics

4 202

(+2,6 % par rapport à 2014)

Nombre d'inscrits en établissements privés

2 377

(+4,7 % par rapport à 2014)

Nombre de PUI publiques

1 075

(+0,6% par rapport à 2014)

Nombre de PUI privées

1 452

(-1,1% par rapport à 2014)

Nombre de places au concours d'interne

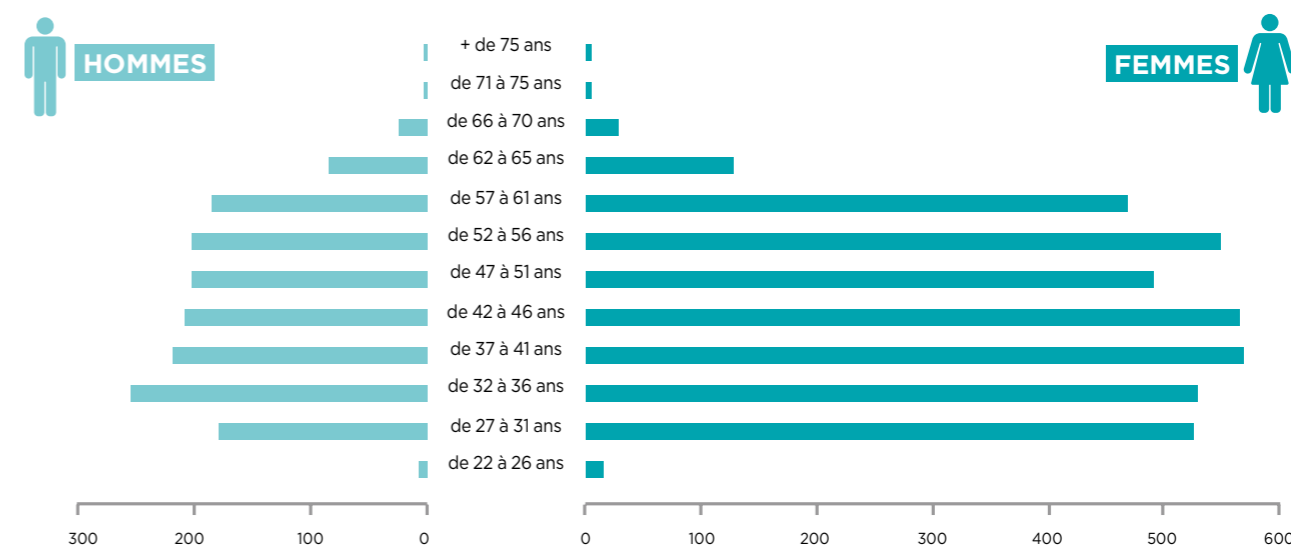
297

Nombre de pharmaciens de 66 ans et plus

78

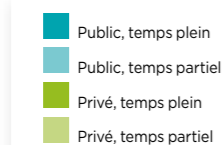
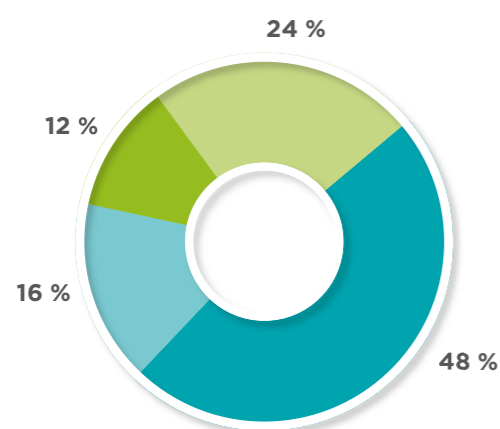
(67 en 2014)

■ PYRAMIDE DES ÂGES

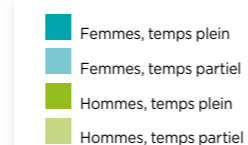
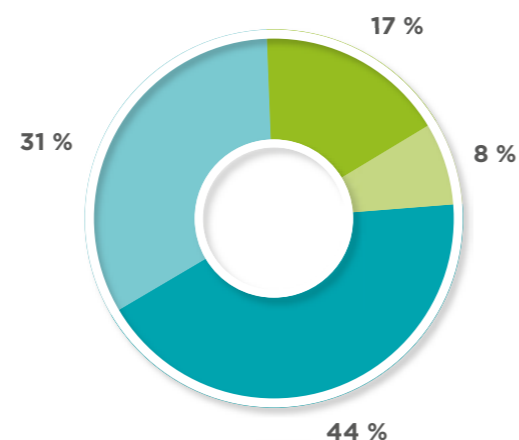


1 RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR - TYPE D'EMPLOI ET TERRITOIRE

RÉPARTITION PAR SECTEUR SELON LE TYPE DE CONTRAT



RÉPARTITION HOMMES/FEMMES SELON LE TYPE DE CONTRAT



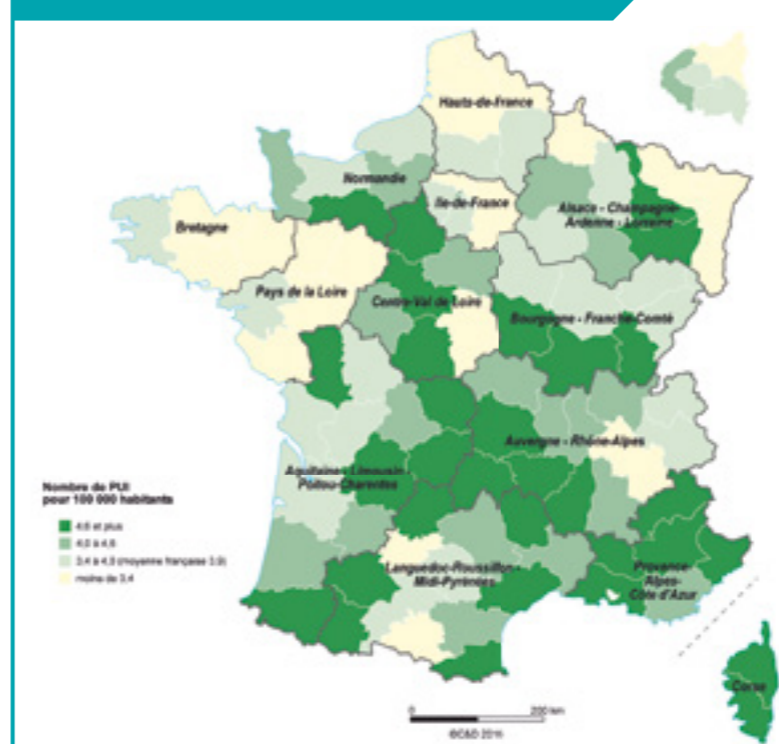
Répartition par activité - Exercice en Pharmacie à Usage Intérieur					
Secteur	PUI 2014	Postes 2014	PUI 2015	Postes 2015	Évolution postes 2014-2015
Public	1069	4095	1075	4202	2,6 %
Privé	1468	2271	1452	2377	4,7 %
Total	2537	6366	2527	6579	3,3 %

RÉPARTITION PAR SECTEUR, PAR GENRE ET TYPE DE CONTRAT

En 2015, on ne note pas de modification majeure dans la répartition par secteur par genre et type de contrat par rapport à 2014 et 2013. L'emploi à temps plein représente 61% des effectifs, ce qui est un bon indicateur en termes de présence pharmaceutique dans les PUI. L'emploi en établissement de soins est à dominante publique avec 64% des effectifs et majoritairement féminin (75%). L'emploi à temps partiel (39%) est majoritairement proposé dans les établissements privés.

En 2015, le nombre de PUI reste quasiment stable mais le nombre de postes de pharmaciens des établissements a poursuivi sa dynamique (3,3%), l'augmentation étant, à l'inverse de 2014, d'abord le fait du secteur privé (+4,7% contre 2,6% dans le secteur public).

RÉPARTITION DU NOMBRE DE PUI POUR 100 000 HABITANTS



RÉPARTITION TERRITORIALE

La répartition des pharmacies à usage intérieur (PUI) assure une présence pharmaceutique moyenne de 4 PUI pour 100 000 habitants. Elle révèle un contraste Nord-Sud.

Dans la moitié Sud de la France, la répartition géographique des PUI est globalement supérieure à la moyenne.

Les territoires à dominante rurale comptent un faible nombre d'établissements de santé, donc un nombre de PUI peu élevé mais une présence rapportée au nombre d'habitants très supérieure à la moyenne.

Quant aux départements très peuplés, ils comptent un nombre de PUI lui aussi élevé. La moitié Nord se caractérise par une présence plus faible. Plus de 30 départements sont au-dessous de la moyenne nationale, quel que soit le type de territoire, notamment dans le grand Ouest et le Nord-Est.

DENSITÉ TERRITORIALE DE PUI PAR SURFACE TERRITORIALE EN EUROPE

Maximale : Malte
19,0 PUI/1000km²

Minimale : Finlande
0,1 PUI/1000km²

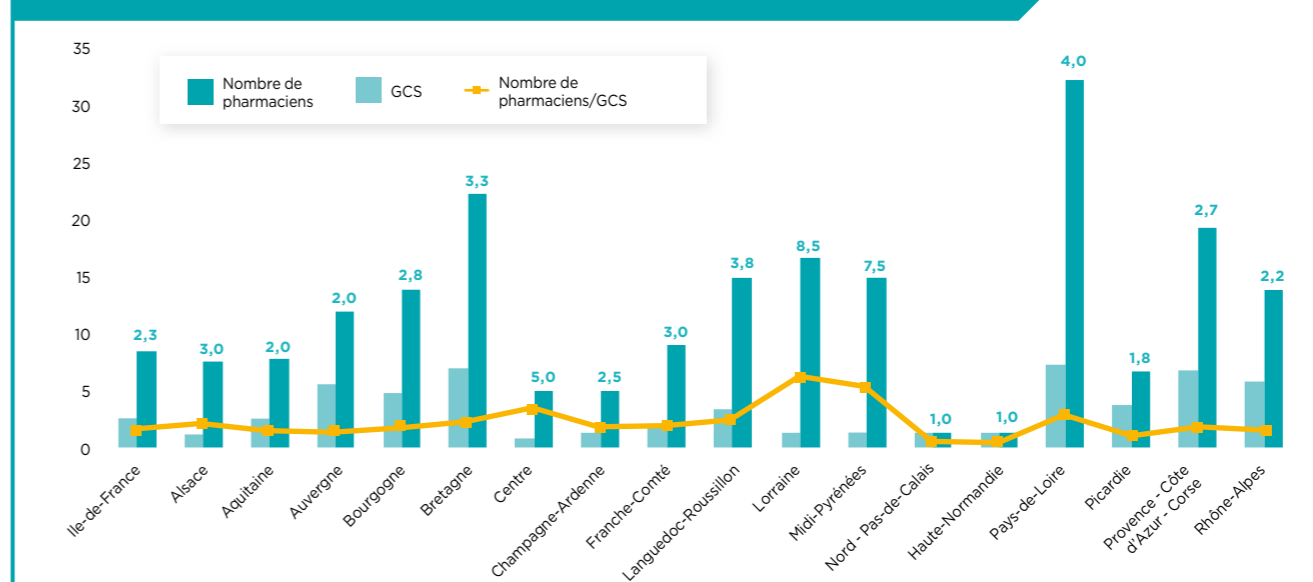
Moyenne européenne
2,3 PUI/1000km²

France
3,9 PUI/1000km²

GROUPEMENTS DE COOPÉRATION SANITAIRE

Le groupement de coopération sanitaire (GCS) est un outil de coopération entre établissements de santé. On en distingue deux catégories : les GCS de moyens et les GCS érigés en établissements de santé. En 2015, les GCS poursuivent leur croissance. Leur nombre augmente de 17% (ils passent de 59 en 2014 à 69 en 2015) et emploient 209 pharmaciens. En moyenne, on trouve 3 pharmaciens par GCS par région.

RÉPARTITION PAR RÉGION DES GROUPEMENTS DE COOPÉRATION SANITAIRE ET LEURS PHARMACIENS

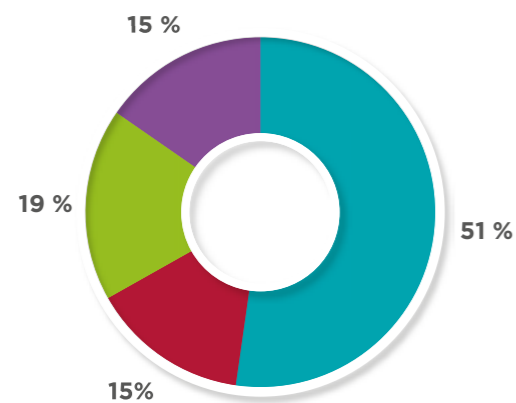




2 RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR FONCTION

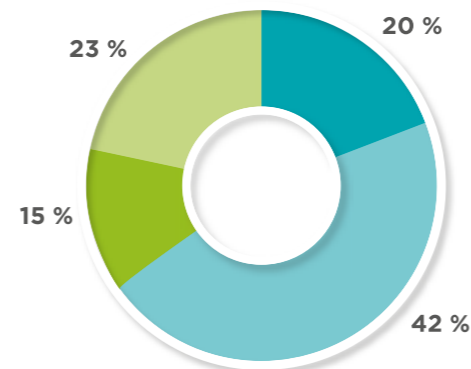
Dans le secteur public, les praticiens hospitaliers représentent la moitié de l'effectif (51%) dont la quasi-totalité travaille à temps plein (88%). Dans les établissements privés, le temps partiel régresse parmi les gérants de PUI. Seulement 42% des gérants exercent à temps partiel désormais contre 50% en 2013.

RÉPARTITION DES POSTES OCCUPÉS PAR DES PHARMACIENS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SOINS



■ Praticiens hospitaliers* ■ Assistants
■ Praticiens contractuels ■ Praticiens attachés

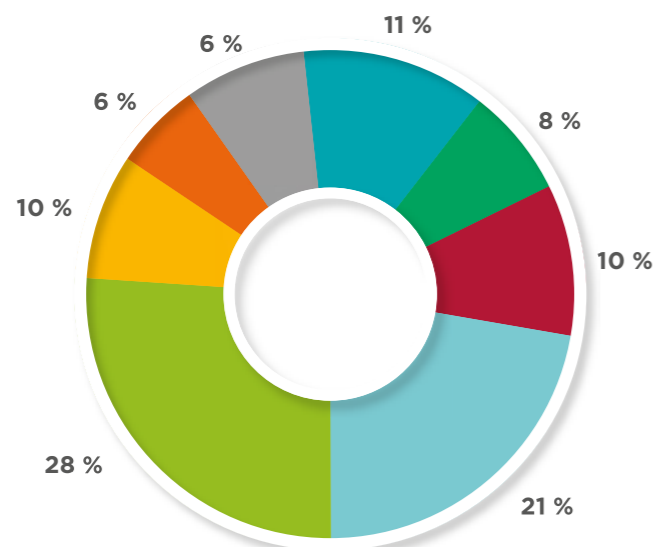
RÉPARTITION DES POSTES OCCUPÉS PAR DES PHARMACIENS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS



■ Gérants, temps plein ■ Adjoints, temps plein
■ Gérants, temps partiel ■ Adjoints, temps partiel

*Professeurs, Maîtres de conférence et Gérants inclus

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS DIVERSES EN 2015



■ Pharmaciens dans les centres de soins en toxicomanie
■ Pharmaciens hygienistes
■ Pharmaciens chargés de produits sanguins labiles
■ Pharmaciens des services départementaux et des secours
■ Radiopharmaciens
■ Pharmaciens dans les centres de soins en toxicomanie
■ Pharmaciens territoriaux
■ Autres fonctions

PARMI LES PHARMACIENS EXERÇANT DES ACTIVITÉS DIVERSES, UN SUR DEUX EXERCE DANS LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX D'INCENDIE ET DE SECOURS OU EN TANT QUE RADIOPHARMACIEN.



CHIFFRES CLÉS

Pharmaciens inscrits à l'Ordre en 2015

1 768

(+0,7 % par rapport à 2014)

Âge moyen

45,8

(+0,1 par rapport à 2014)

Répartition Hommes / Femmes au global

♀ 58%
♂ 42%

Nombre d'officines

630

(+1 par rapport à 2014)

Nombre de PUI publiques

39

(+1 par rapport à 2014)

Nombre de PUI privées

30

(-2 par rapport à 2014)

Nombre de LBM privés

112

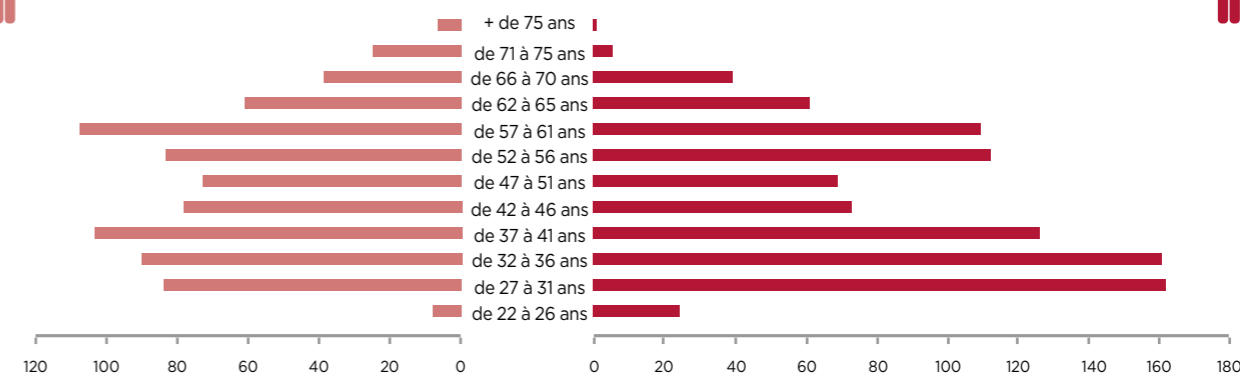
(+2 par rapport à 2014)

La section des pharmaciens d'outre-mer regroupe tous les pharmaciens exerçant dans les départements d'Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et Réunion) et les collectivités d'Outre-Mer (Saint-Pierre et Miquelon, et Wallis et Futuna).

■ PYRAMIDE DES ÂGES

HOMMES

FEMMES

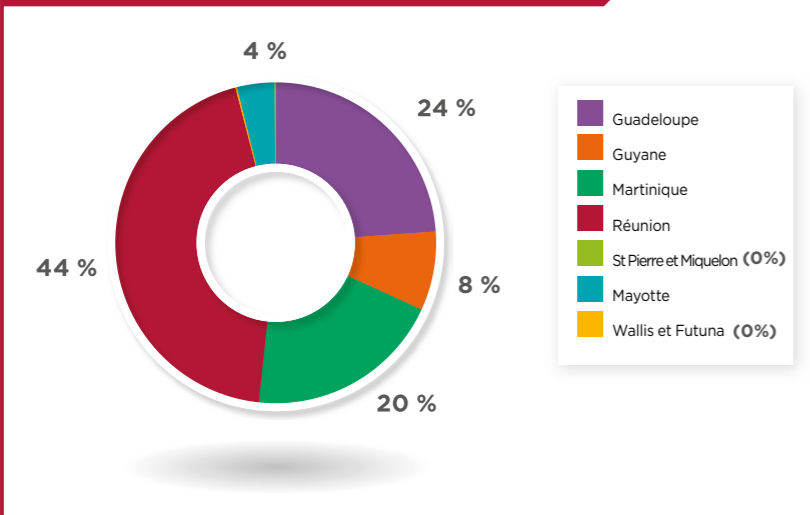




1 EFFECTIFS PAR MÉTIER ET PAR TERRITOIRE

	Titulaires d'officine	Fabricants Import. Exploit. Distrib. en gros	Adjointes d'officine	Biologistes	Pharmaciens en établissements de santé	Total	%
Guadeloupe	181	14	143	52	37	427	24
Guyane	49	6	52	14	17	138	8
Martinique	155	11	89	53	43	351	20
Réunion	302	26	305	87	61	781	44
S ^t Pierre et Miquelon	1	0	0	1	4	6	0
Mayotte	19	2	26	7	9	63	4
Wallis et Futuna	0	0	0	1	1	2	0
Total	707	59	615	215	172	1768	100,0

RÉPARTITION DES PHARMACIENS DANS LES DÉPARTEMENTS ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER EN 2015



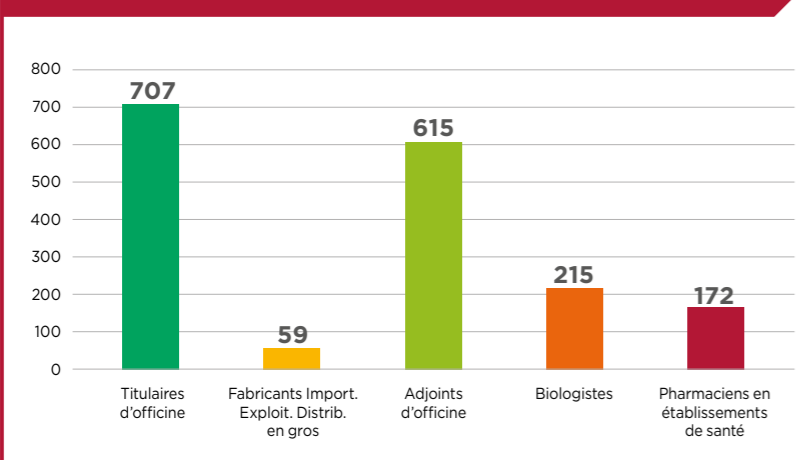
EN 2015, LE NOMBRE D'INSCRITS EN SECTION E A FAIBLEMENT AUGMENTÉ (+0,7%), ET LA RÉPARTITION PAR EFFECTIF ET TERRITOIRE RESTE STABLE.

Trois territoires regroupent la majorité des pharmaciens :

- la Réunion (44%),
- la Guadeloupe (24%),
- la Martinique (20%)

où les pharmaciens exercent principalement à l'officine (74%).

RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER EN 2015



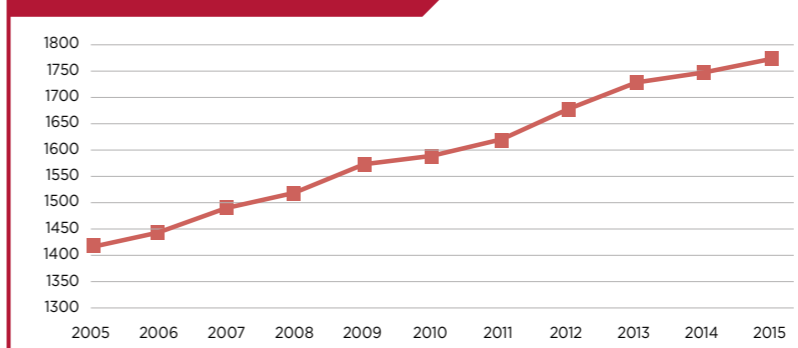
■ NOMBRE DE PHARMACIES

	Nombre de PUI en 2014	Nombre de PUI en 2015	Nombre d'officines en 2014	Nombre d'officines en 2015
Guadeloupe	19	17	165	165
Guyane	7	6	47	48
Martinique	20	20	149	147
Réunion	21	22	249	249
S ^t Pierre et Miquelon	1	1	1	1
Mayotte	1	2	18	20
Wallis et Futuna	1	2	0	0
Total	70	70	629	630

2 ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR MÉTIER

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution par métier 2005 et 2015
Titulaires d'officine	661	667	683	686	690	694	701	709	706	711	707	+7 %
Pharmaciens de l'industrie	7	5	6	5	4	5	5	5	2	2	0	-100 %
Fabricants, import export, distrib. en gros	0	5	6	6	6	7	5	7	12	13	9	x
Pharmaciens de la distribution en gros	35	34	42	40	44	44	45	49	46	44	50	+43 %
Pharmaciens adjointes	457	462	471	472	519	511	519	560	610	595	615	+35 %
Pharmaciens des établissements de santé	82	93	97	111	120	130	142	148	154	169	172	+110 %
Pharmaciens biologistes	183	186	192	203	198	207	212	216	212	221	215	+17 %
Total	1425	1452	1497	1523	1581	1598	1629	1694	1742	1755	1768	24 %
Taux d'évolution (en %)	4,71	1,89	3,10	1,74	3,81	1,08	1,94	3,99	2,83	0,75	0,74	

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DEPUIS 2005



EN 2015, LA CROISSANCE DES EFFECTIFS ENTAMÉS DEPUIS 2005 S'EST STABILISÉE.

PHARMACIENS DES DÉPARTEMENTS ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER

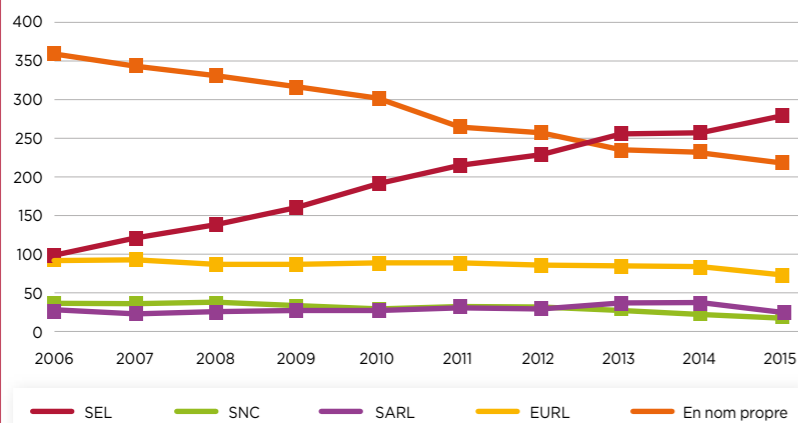


NOTES



3 STRUCTURES JURIDIQUES DE L'EXERCICE LIBÉRAL

ÉVOLUTION DES STRUCTURES JURIDIQUES DES OFFICINES EN ASSOCIATION DEPUIS 2006

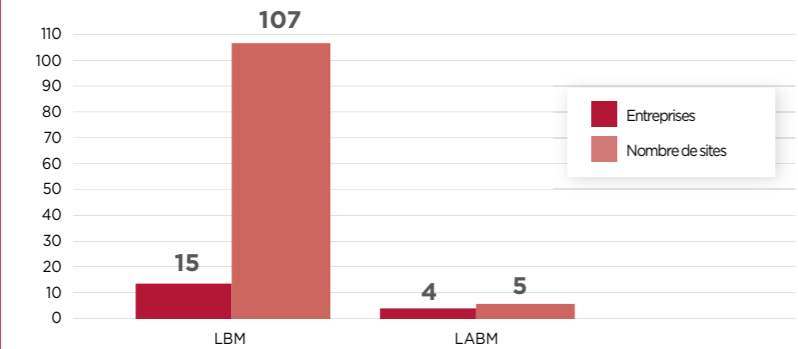


■ OFFICINES

Comme en France métropolitaine, les officines exploitées en Société d'Exercice Libéral (SEL) dans les départements et collectivités d'Outre-Mer poursuivent leur croissance.

Le nombre d'entreprises choisissant cette forme juridique a triplé depuis 2006 alors que le nombre de sociétés exploitées en nom propre diminue proportionnellement. Depuis 2013, la SEL est le mode d'exploitation majoritaire. Le nombre de sociétés exploitées en nom collectif, en SARL et EURL et SNC se réduit lentement.

RÉPARTITION DES LABORATOIRES DE BIOLOGIE PAR TYPE DE STRUCTURE EN 2015

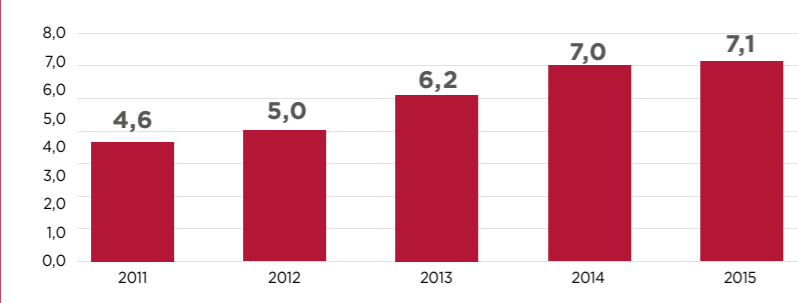


■ LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE

Les départements et collectivités d'Outre-Mer suivent la même tendance globale que la métropole.

Le nombre d'entreprises et d'établissements de type LBM** est devenu résiduel (4 laboratoires sur 5 sites). Les structures nouvelles LBM* continuent de concentrer les sites (9 sites supplémentaires ont rejoint un LBM en 2015). Le nombre moyen de sites par laboratoire de type LBM s'est stabilisé à 7.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SITES PAR LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE



	Nombre d'entreprises en LBM	Nombre de sites	Nombre moyen de sites/LBM
2011	8	37	4,6
2012	11	55	5,0
2013	13	80	6,2
2014	14	98	7,0
2015	15	107	7,1

* Depuis Janvier 2010 : une structure exploite un laboratoire de biologie médicale (LBM) implanté sur un ou plusieurs sites sans limitation de nombre.

** Avant Janvier 2010 : une structure pouvait exploiter jusqu'à 5 laboratoires d'analyse de biologie médicale (LABM) au maximum.

LES SITES INTERNET DE L'ORDRE



Un espace dédié aux pharmaciens avec les informations réglementaires, juridiques et pratiques de la profession.

www.ordre.pharmacien.fr

Le portail de référence accessible à tous : un panorama complet et exhaustif de l'institution et de ses différentes missions.



www.acqo.fr

Des animations, tests de lecture et quiz pour parfaire les connaissances des pharmaciens sur l'accueil pharmaceutique des patients sans ordonnance.



www.cespharm.fr

Des outils pratiques pour agir au quotidien et contribuer à l'éducation sanitaire du patient.



www.eqo.fr

Le site dédié à la qualité à l'officine. Toutes les informations utiles et des outils d'évaluation en ligne pour accompagner le pharmacien.



www.meddispar.fr

L'information réglementaire de référence sur les médicaments à dispensation particulière



www.pharmavigilance.fr

Un site Internet pour accompagner les pharmacies dans leurs déclarations de vigilances sanitaires.



LA LETTRE ÉLECTRONIQUE

Inscrivez vous sur <http://recevoirlalettre.ordre.pharmacien.fr>
Un outil d'information synthétique et essentiel.



Suivez l'Ordre national des pharmaciens sur Twitter
<https://twitter.com/IsabelleAdenot>
https://twitter.com/Ordre_Pharma

